NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

68e ANNEE—No 6 REDIGE EN COLLABORATION SAMEDI 10 AVRIL 1920

La Banqueroute du Communisme

Le Dakota-Nord a fait depuis 4 années, une triste expérience des doctrines communistes. Aux élections de 1916, la "Non-Partizan League" avait réussi à organiser tous les fermiers sous ses drapeaux, et, après la bataille électorale, elle avait la satisfaction d'avoir fait triompher tous ses candidats sans aucune exception.

Après s'être emparé de toutes les positions, la Ligue mit en opération le système nouveau qui devait régénérer l'humanité. Elle créa une banque d'Etat qui comptait tous les électeurs parmi ses actionnaires. Ces derniers ne pouvaient s'attendre à obtenir de gros dividendes, mais on leur avait promis que l'argent accumulé servirait à affranchir les citoyens de l'esclavage dans lequel les tenaient les gros capitalistes. En effet la banque d'Etat devait financer les achats d'une immense coopérative qui vendrait au prix coûtant.

Pour mettre à exécution cet immense programme, il fallut batir des entrepôts et créer dans chaque arrondissement un magasin général où le public pourrait s'approvisionner à bon marché. Le manque de contrôle dans les achats, le manque de surveillance dans les ventes donnèrent à la coopérative la chance de faire des saignées profondes dans les finances de la banque d'Etat. Cette institution financière fut finalement obligée d'accuser un déficit de $2,800,000. La législature vint à la rescousse et décréta que ce déficit ayant été fait dans l'intérêt public, le gouvernement devait parfaire la différence. C'est ce qu'il fit en imposant une taxe nouvelle. Le tour était joué et la banque était aussi solide qu'auparavant. Voici maintenant que le Président de la banque Communiste a dû subir son procès sous l'accusation d'avoir produit des états falsifiés sur la situation financière de l'institution dont il avait la gérance. Le procès a été institué devant des juges nommés et élus par la Ligue, cependant sur 5 juges de la Cour Suprême, deux se sont prononcés contre le Président Hagen. Le procureur général s'est vu refuser le droit d'être entendu, et la majorité du tribunal a acquitté Hagen.

Aussitôt après le même Hagen eut à subir un autre procès comme Président de la "Guaranty Fund Commission of North Dakota", et au cours de cette instance judiciaire, le jury reconnut unanimement que Hagen avait falsifié les documents de la banque d'Etat. Ce jury se composait de 3 ouvriers, 7 cultivateurs et 2 hommes d'affaires. Hagen fut condamné sur des lettres émanées de lui et dont les copies avaient été retrouvées dans les bureaux de la banque. Immédiatement après le procès, les juges ordonnèrent de remettre ces copies à la banque. Elles sont maintenant introuvables. Heureusement qu'elles avaient été photographiées, car c'est avec ces photographies que le jury en est venu à la condamnation du Président Hagen.

Il convient de remarquer que le Procureur général, M. William Langer a été élu comme partisan de la Ligue. Mais dès son entrée en fonctions, sa conscience s'est révoltée contre la mauvaise administration des affaires publiques et depuis bientôt quatre ans, il fait une lutte de géant contre le Communisme qui s'est établi en maître dans le Dakota-Nord. L'exemple de M. Langer a réveillé la conscience publique et déjà l'on peut constater le bon effet qu'a produit l'énergie héroique de ce citoyen courageux.

Le continent américain se ressaisira-t-il devant la banqueroute lamentable du Communisme au Dakota-Nord? Nous le souhaitons ardemment, surtout pour notre beau pays.

Les fermiers de l'Ouest Canadien sont à consolider leur union avec les fermiers-unis d'Ontario, et ils n'attendent que le moment propice pour envahir la Province de Québec. Jusqu'à ce jour, nos cultivateurs ont fait la sourde oreille à toutes les avances des radicaux, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que certains agitateurs parcourent en ce moment nos campagnes. C'est une propagande délétère qui se poursuit actuellement dans nos campagnes et nous espérons que le bon sens populaire empêchera nos cultivateurs de s'enrôler dans une association qui ne peut que causer des ruïnes de toutes sortes.

Le Communisme a déjà une forte emprise sur la classe ouvrière. C'est ainsi que dans l'Ouest Canadien on a fondé la "One Big Union" qui doit enrégimenter tous les ouvriers du pays en une association unique. C'est à cette association que nous devons la sanglante grève de Winnipeg. La grève est apparemment réglée, mais l'activité des meneurs ne s'est aucunement ralentie.

Dans Ontario, l'élément ouvrier socialiste devient de jour en jour plus exigeant, plus audacieux, plus arrogant. Ses réclamations se font de plus en plus pressantes et les capitalistes s'effraient à bon droit et le malaise général va toujours en s'accentuant.

Heureusement que dans notre Province notre population n'a pas encore versé dans le socialisme. On constate cependant que certains meneurs ouvriers ont commencé à se répandre dans nos petites villes et dans plusieurs de nos villages pour y faire leur propagande. C'est cette propagande qui nous a valu la grève de Marieville avec ses conséquences désastreuses pour les travailleurs. Cette propagande cependant, si elle se confinait à l'organisation des unions ouvrières, ne serait pas redoutable. Mais son activité ne s'arrête pas là.

Les socialistes ouvriers de l'industrie veulent s'allier avec l'ouvrier des champs. Prenez par exemple dans la ville de St-Jean, l'arrivée des organisateurs ouvriers a concordé avec la venue des organisateurs des cultivateurs. Dans Laprairie, la même chose s'est répétée. L'an dernier à St-Césaire, ce fut encore la même chose.

La propagande Communiste organisa les ouvriers des villes en les dirigeant vers le socialisme; elle enrôle les cultivateurs dans une immense fraternité du prolétariat qui n'est ni plus ni moins que du Bolshévisme.

Nous nous refusons à croire que notre population agricole de Québec commettra l'erreur de tomber dans le piège qu'on lui tend. Nos cultivateurs qui sont rois et maitres sur leurs fermes, ne peuvent consentir à mettre en commun leurs propriétés avec des associés qui n'apporteront rien de tangible dans la société.

L'ouvrier socialiste ne songe qu'au chômage, à la grâce; il veut dominer le capitaliste. Il comprend bien aujourd'hui, que pour arriver au but vers lequel il tend, il lui faut obtenir le concours de la masse de la population. Or, le gros de la population du Canada se compose de cultivateurs, et c'est à cette classe que l'ouvrier fait appel.

Avant de consentir à s'unir à l'ouvrier socialiste, pour créer dans ce pays le régime du Communisme, notre population agricole fera bien d'étudier le fiasco monumental que cette doctrine a fait au Dakota-Nord. En voici le résumé:

Bouleversement complet dans l'administration gouvernementale, destruction du commerce général, augmentation formidable dans la taxation, gaspillage éhonté des deniers publics, prostitution de la justice et des tribunaux, malaise général de toute la population vendant ses propriétés à un prix dérisoire pour s'en aller tenter fortune ailleurs.

Après 4 années d'un tel régime, la saine opinion publique s'apprête au cours de 1920, à renverser ce gouvernement corrompu et corrupteur, pour revenir aux principes vrais du vrai gouvernement responsable. Que la leçon soit profitable!

L'abbé E. A.

Témoignage de reconnaissance

Il nous fait plaisir de reproduire ce témoignage de reconnaissance du Conseil Municipal de La Providence, à l'adresse de notre député provincial, qui dénote qu'après tout, les électeurs du comté n'ont pas commis une si grave erreur en changeant de député.

Province de Québec
Comté de St-Hyacinthe,
Village de Laprovidence.

Extrait du livre des délibérations du conseil municipal du village de La Providence, pour son assemblée générale et mensuelle tenue le six avril 1920.

"Il est proposé par le conseiller Demers secondé par le conseiller Emile Flibotte et résolu unanimement:

"Que des remerciements soient offerts à M. Armand Boisseau, député du comté de St-Hyacinthe à la Législature de Québec, pour les octrois additionnels qu'il a obtenus pour le pavage en béton des rues St-Pierre et Ste Anne, et pour les démarches qu'il fait actuellement pour le pavage des autres rues de ce village."

Vrai extrait délivré à St-Hyacinthe, ce 7 avril 1920.

Le Secrétaire-trésorier,

(Signé) HORACE ST-GERMAIN

LA DEMOCRATIE

II

Chez les nations alliées, la guerre a transformé la mentalité de la démocratie, et cette transformation peut s'expliquer facilement. Pendant que les soldats tirés de la masse populaire, s'enrôlaient et prenaient le chemin des tranchées, ils apprenaient que les ouvriers restés au pays, recevaient un salaire de $8 à $10 par jour, pendant que les troupiers gagnaient $1.10. Ils apprenaient encore que les fermiers réalisaient un prix considérable pour leurs produits; que les industriels devenaient millionnaires en manufacturant des munitions de guerre; que de toute la communauté, celui qui risquait sa vie pour gagner la guerre, était le plus mal rétribué.

Pour activer l'enrôlement, on avait dit à la jeunesse: "Quand la guerre sera finie, rien ne sera trop bon pour le militaire revenu du front." Le soldat a cru à ses promesses téméraires et à son retour il a été exigeant dans ses réclamations.

Il était sorti de son métier, de son occupation ou de sa profession pour aller défendre la civilisation, il a remporté une victoire éclatante, il s'attend de recevoir la récompense promise. Or ceux qui n'ont rien risqué et qui sont restés au pays, vivent dans l'abondance, et le soldat veut lui aussi vivre dans l'abondance.

Au Canada nous avons enrôlé au-delà de 600,000 hommes qui sont aujourd'hui démobilisés. Ils ne peuvent pas et en certains cas ils ne veulent pas retourner à leur ancienne occupation. Ils veulent améliorer leur ancienne condition, et avant de pouvoir obtenir la position nouvelle qu'ils convoitent, ils sont à la charge de la communauté. Ces hommes sont mécontents; ils n'obtiennent pas la réalisation immédiate de leurs désirs.

Il est certain qu'un individu mécontent de son sort n'est pas un élément de force pour la société. Si cet individu peut compter sur 500,000 hommes semblables à lui, il crée un état de choses dangereux pour l'Etat. Ceci constitue un des graves dangers que court la démocratie, mais ce n'est pas le seul.

L'ouvrier employé dans les usines fabricant des munitions pendant la guerre, a gagné un salaire auquel il n'était pas habitué. Au lieu de faire des économies, il a cru qu'il devait augmenter son train de vie, s'imaginant qu'il pourrait à l'avenir, toujours commander un salaire égal à celui qu'il obtenait durant le temps des hostilités. Il s'est habitué à l'aisance et il ne peut facilement revenir à son ancien mode de vie. D'ailleurs les profiteurs persistent à charger des prix fabuleux pour les produits qu'ils emmagasinent en quantités énormes. Avec son ancien salaire, l'ouvrier aujourd'hui ne pourrait vivre. Désireux de continuer l'existence qu'il a menée durant la guerre, le travailleur exige la diminution des heures de travail et une surélévation de ses gages. Comme la diminution des heures de travail correspond à une diminution dans le volume de la production, le prix des produits augmente. De plus, les profiteurs sachant que le travailleur avec un plus fort salaire est en état de payer plus cher pour ce qu'il achète, le profiteur, dis-je, élève de jour en jour le coût de la vie. Pris dans l'engrenage, le travailleur s'épuise dans une lutte sans fin pour tâcher d'améliorer sa condition, et ne pouvant y réussir, il s'inquiète, il murmure. Ses inquiétudes et ses murmures font grandir le malaise général et ce malaise fait courir un risque dangereux à la démocratie.

Mais ce n'est pas tout. La guerre nous a valu un grand nombre de millionnaires. On calcule que depuis 1914 aux Etats-Unis, la guerre a augmenté de 20,000 le nombre des millionnaires. Ces richards vivent dans un luxe inoui, ils dépensent sans compter, leur opulence et leur vanité qui s'affichent, sèment le trouble dans l'âme populaire. Il ne peut en être autrement.

Quand le militaire revenu du front où il a tant risqué pour répondre à l'appel de son pays, est écrasé par le luxe des parvenus, est éclaboussé par les équipages des plutocrates qui se sont enrichis à même les sacrifices du peuple, comment voulez-vous que le soldat ne se sente pas remué par la jalousie, par l'envie et par la colère?

Quand l'ouvrier, pressuré par les profiteurs et écrasé sous le poids des impôts, frôle la richesse qui se ballade et qui se promène, comment voulez-vous qu'il ne s'arrête pas à des réflexions amères sur son propre sort?

Et la démocratie dans les pays alliés était déjà en proie à un malaise général, quand les Etats-Unis, sur la question financière ont encore aggravé la situation.

Les Américains ont attendu aux derniers jours des hostilités pour prendre part au conflit. Pendant que la France était saignée à blanc, que l'Italie haletait, que la Grande-Bretagne jetait toute ses ressources pour dompter le prussianisme, les Etats-Unis vendaient leurs munitions et leurs produits agricoles au poids de l'or, et ils flottaient des emprunts pour l'Europe, à condition que tout le produit de l'emprunt serait dépensé sur leur territoire. Les pays d'Europe ont été ravagés et l'oeuvre de reconstuction ne peut s'opérer sans de fortes avances. Les Américains déprécient la livre sterling anglaise, la lire italienne, le franc français, la piastre canadienne.

Cette dépréciation est tellement considérable que les Alliés sont incapables d'acheter aux Etats-Unis. En attendant que l'agriculture et l'industrie aient repris leur ancienne activité dans les pays alliés, la population de ces pays va avoir à s'imposer de durs sacrifices et de lourdes privations.

Mais qu'importe! La cupidité américaine va opérer chez les Alliés le salut de la démocratie. Déjà la France et la Grande-Bretagne ont affirmé hautement leur intention formelle d'éteindre toutes les obligations qu'elles ont contractées aux Etats-Unis durant la guerre.

Et si notre population comme celles d'Europe peut prendre et garder la résolution de se suffire à elle-même, la démocratie est sauvée, la révolution est arrêtée et l'anarchie est muselée. De même que la nécessité a donné naissance à la démocratie allemande, de même la nécessité de ne compter que sur elle-même, sauvera la démocratie chez les pays alliés. Ce n'est pas en vain que l'humanité aura accompli les sacrifices multiples auxquelles elle a consenti; la démocratie régénérée par la guerre va continuer, durant la paix, ses revendications, et elle va pouvoir compléter la libération des peuples en assurant au monde la justice et la liberté.

RICHELIEU

MANHASSETT COTTON CO., LTD

Plusieurs de mes amis me demandent depuis quelque temps, s'il est vrai que pour avoir une position à la manufacture Manhassett, il faut de toute nécessité aller faire sa demande au maire de St-Hyacinthe.

Je ne sais si le maire de St-Hyacinthe a un mandat de la manufacture, l'autorisant à engager pour et au nom de la Manhassett la main d'oeuvre dont elle aura besoin, mais s'il faut en croire l'annonce publiée dans *Le Clairon* depuis quelque temps, le maire paraît avoir cette autorisation de la compagnie.

A tout événement, je dois protester contre cette exploitation injustifiable de la part du maire de St-Hyacinthe et je puis assurer tous mes amis que s'ils veulent obtenir une position ils n'ont nullement besoin de se recommander au maire de St-Hyacinthe; qu'ils viennent me donner leurs noms, et je serai à leur entière disposition pour leur faire obtenir la position qu'ils veulent avoir.

J'ai assez confiance en l'esprit de justice des têtes dirigeantes de la Manhassett pour être assuré qu'ils ne permettront à personne de se servir de leur nom pour avancer les petites affaires de ceux qui cherchent à se faire du capital à leurs dépens.

Armand BOISSEAU

PROCES BOUCHARD vs BEGIN

Suite du témoignage LEMIEUX

Q.—M. Bouchard assistait?

R.—Oui, au milieu d'un groupe hostile.

Q.—Après cette dénonciation de M. Bouchard comme membre de la Loge Emancipation, est-il venu à votre connaissance aucuns faits provenant soit de M. Bouchard ou autres qui pût faire croire qu'il avait cessé d'être membre de la Loge.

R.—Etant donné que j'ai assisté aux réunions de la Loge Emancipation pendant un an, j'étais très au courant du programme de la Loge. Par la suite, d'après ce que j'ai vu tous les ans, les comptes rendus de journaux; les discours de M. Bouchard pendant qu'il était député, et aussi une conférence qu'il est venu faire dans les Cantons de l'Est, à Cowansville, devant le Protestant Board of School. Ces discours ont été la continuation du programme de la Loge.

Q.—A-t-il paru aucun écrit sous la signature de M. Bouchard, ou s'est-il produit aucun fait qui pût faire croire que M. Bouchard n'appartenait plus à la Loge; a-t-il jamais dit qu'il avait appartenu ou non, depuis ce temps-là?

R.—A ma connaissance, il n'y a jamais eu de déclaration catégorique de M. Bouchard comme quoi il n'avait jamais fait partie de la Loge.

Q.—Vous saviez qu'il appartenait à la Loge; depuis ce temps-là, a-t-il jamais fait de déclaration pour faire croire qu'il était sorti de cette Loge-là?

R.—Je n'en ai pas eu connaissance.

Q.—A votre connaissance, il n'en a pas fait?

R.—Pas à ma connaissance.

Q.—Cette brochure "La Loge Emancipation" a-t-elle fait beaucoup de bruit, quand elle a paru?

R.—Oui.

Q.—Les journaux s'en sont-ils beaucoup occupé?

R.—Oui, tous les journaux à peu près.

Transquestionné par Mtre J. O. BEAUREGARD

Q.—Vous dites que vous avez assisté aux séances de la Loge Emancipation pendant un an?

R.—Oui, tout près d'un an.

Q.—Etiez-vous membre?

R.—Non..

Q.—Où étiez-vous caché?

R.—En dessous de la Loge. Nous avions percé un trou dans le plafond avec un instrument, ce qui nous permettait d'entendre aussi bien que dans la salle.

Q.—Est-ce que vous étiez à loyer?

R.—A dix piastres par mois

Q.—Qui payait?

R.—Moi.

Q.—Quand cela; pendant quelle année?

R.—J'ai loué le bureau le huit juin mil neuf cent neuf et je l'ai remis le premier mai mil neuf cent dix.

Q.—Où vous êtes-vous procuré les faits qui ont servi à la brochure dont vous parlez?

R.—Nous les avons entendus à la Loge.

Q.—En avez-vous puisé un certain nombre parmi les documents qui ont été enlevés à M. Larose?

R.—Oui, certains noms.

Q.—Avez-vous les originaux de ces documents-là?

R.—Oui.

Q.—Où sont-ils?

R.—Là, sur la table.

Q.—Aurez-vous la bonté de les produire?

NOUVELLES DE LA PROVINCE

UPTON, P. Q:

M. et Mme Frank Yergeau M. D., sont de retour de leur voyage de noces.

—Mme Alma Desmarais vient de nous quitter pour entrer chez les Rv. Soeurs franciscaines de Marie à Québec. Mlle Desmarais est la soeur de l'abbé J. A. Desmarais, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe.

M. Jos. Gagnon a fait l'acquisition de la terre de M. André Beaudoin de notre village.

—On annonce pour le 14 avril le mariage de Mlle L. Pilon à M. Emile *Côté, cultivateur.*

—La récolte du sucre et du sirop d'érable s'annonce très abondante cette année. Le sirop de première qualité se vend $2.50 le gallon. La température de ces jours derniers favorise beaucoup nos cultivateurs.

STE-ROSALIE

Le dimanche de Pâques il y eu chez M. Victor Pelletier, récréation champètre et partie de plaisir. Il y eu chant, musique, amusement, etc.

Etaient présents: MM. et Mmes R. Simard, Pierre Laplante, Fortunat Beaudoin, Oscar Beaudoin, Albert Simard, Eloi Poulin, Emile Pelletier; Mlles Elianne Laliberté, Antoinette et Robertine Gosselin, Odila, Alice et Ange Annette Laplante, Lucie et Marguerite Coderre, M.-Alice Corbeil, Bernadette, Yvonne, Alexandrine et Robertine Pelletier. MM. J. Oscar Simard, Henry Labonté, Alva Duval, Ls Irénée Pelletier, Eli Laplante, Edouard Laplante, Hervey Lemonde, Georges Gosselin et Emilien Gosselin.

Enlevez les Cors !

Cela ne fait pas mal du tout et FREEZONE ne coûte que quelques cents.

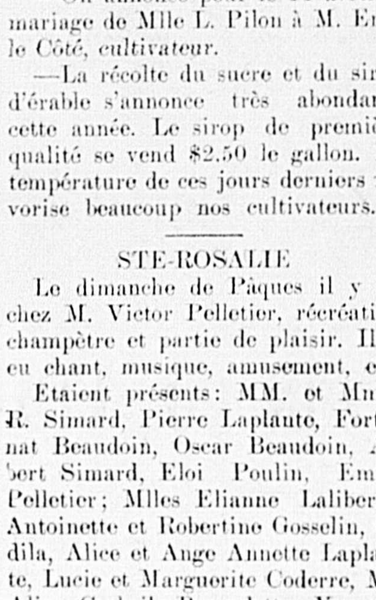

Avec vos doigts! Vous pouvez enlever tout cor qu'il soit dur, mou, ou entre les orteils et la peau durcie du dessous des pieds.

Une petite bouteille de "FREEZone" coûte peu chez n'importe quel droguiste; appliquez-en quelques gouttes sur le cor ou calus. Instantanément, cela arrête la douleur, et peu après vous enlevez cet embarrassant cors ou calus avec la racine

ST-DOMINIQUE

C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme François Martin, née Léa Paradis, décédée à l'âge de 36 ans.

Elle laisse pour déplorer sa perte outre son mari, cinq enfants, dont 3 filles, Aurore, Marie-Anne et Laura; 2 fils, René et Léon. Son père et sa mère lui survivent.

Les Dames de la Congrégation de Ste-Anne dont la défunte faisait partie assistaient aux funérailles et précédaient le corps bannière en tête. Une foule considérable de parents et d'amis suivaient la dépouille mortelle.

Nos respectueuses sympathies aux familles Martin et Paradis.

ST-PIE, Bagot

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Mme Emile Perreault, née Ernestine Paradis, décédée à l'âge de 27 ans. Elle laisse pour la pleurer son mari et trois enfants, Thérèse, Lucile et Emilienne ainsi que son père et sa mère, trois frères et quatre soeurs.

Aux familles Perreault et Paradis, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Essayez-le

Pourquoi ne pas vous décider maintenant à donner aux tablettes ZUTOO, le remède généralement en usage pour le mal de tête, un essai honnête et juste ?
S'il y a aucun doute, dans votre esprit, quant au mérite de ces tablettes, essayez-les et vous saurez la vérité.
Ne sacrifiez pas votre comfort, à cause de préjugés ou de scepticisme. Essayez-les tablettes pour vous convaincre. 25c.

Zutoo

PRESERVEE D'UNE VIE DE SUPPLICES

Et d'une grave opération, par l'emploi de "FRUIT-A-TIVES"

MME M. J. GORSE

8928 rue Union, Vancouver, C. A.

"J'ai enduré tous les symptômes des maladies féminines, avec constipation chronique et maux de tête continuels. *J'avais des douleurs dans le bas des reins et dans les cotés.* J'ai essayé divers remèdes sans effet, puis je suis allée consulter un médecin qui m'a conseillé l'opération. J'ai refusé.

Alors, j'ai commencé à prendre 'Fruit-a-tives'; tout de suite, je me suis sentie mieux, et *ce médicament aux fruits a fait disparaitre toutes* mes douleurs et souffrances. Ce qui m'a délivrée de tous mes supplices, c'est le magnifique remède aux fruits, 'Fruit-a-tives'."

MME M. J. GORSE.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

STE-THERESE de Blainville

Dimanche dernier, Madame Chs.-E. Birtz accompagnée de son jeune fils, Marc-Aurèle, partait pour Ottawa où elle est allée rendre visite à son fils Fabien, qui suit actuellement son cours classique en cette ville.

—Ces jours derniers Mme J. H. Paquette de St-Valérien ainsi que son fils Arthur, comptable à la maison J. B. Rolland, et sa jeune femme, étaient en visite chez Mme C. E. Birtz.

ST-THEODORE D'ACTON

La fête de Pâques a été célébrée ici avec beaucoup de solennité. L'Eglise magnifiquement décorée avait avait aussi revêtue de nouvelles parures. Le choeur de chant sous la direction de M. Edouard Lincourt rendit une très belle messe en partie ainsi que de beaux cantiques de Pâques.

—A l'occasion de la Fête de Pâques plusieurs visiteurs sont venus en notre paroisse.

—Mlle Laure Lemieux de Henryville, ainsi que M. Jules Dupont, de Montréal, chez le Rév. J. A. Monfet.

—Mlles M. Louise Picard et Annonciade Gauthier, du couvent d'Acton, chez leurs parents.

—M. et Mme Arthur Brillon, Rosario Gauthier et Mlle M. L. Picard, chez Mme Rémi Gauthier.

—M. Grégoire Beauregard, d'Acton, chez M. T. Picard.

—M. et Mme Olivier Bonenfant, était à St-Hyacinthe le jour de Pâques.

—Mme Théodore Gauthier, était à St-Cyrille le jour de Pâques chez son père M. E. Janelle.

—M. le curé Monfet ainsi que son neveu Antoine Boisvert, sont actuellement en voyage à Ste Croix, Comté de Lotbinière.

QUEBEC

Joseph Saillant, un jeune garçon de treize ans, fils de M. Jérémie Saillant, contremaître à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques, s'est tué accidentellement, jeudi après-midi sur la rue St-Gabriel.

Ce malheureux accident est arrivé vers 3 heures de l'après-midi. Le jeune Saillant était à jouer avec quelques camarades. Il était monté dans un poteau de téléphone à environ vingt pieds, lorsqu'en voulant sauter du poteau sur un toit, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Dans sa chute le jeune garçon se brisa le crâne sur le trottoir et mourut aussitôt. Le corps de la victime fut transporté à la demeure de ses parents, rue Scott, où une enquête a été tenue par le Coroner Jolicoeur, qui a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le jeûne est nécessaire à notre âme, comme le remède est nécessaire au blessé.

ST-JUDE, P. Q.

La paroisse de St-Jude, (Saint-Hyacinthe) vient de perdre un de ses bons citoyens dans la personne de M. Joseph Courtemanche. Né le 29 novembre 1881, il est décédé le 26 mars dernier, à l'âge prématuré de 38 ans.

C'est à une inflammation de poumons contre laquelle il ne s'était pas assez mis en garde qu'il a succombé.

Marié avec Dame Valérie Archambault, de St-Denis-sur-Richelieu, il laisse trois petits enfants, un garçon de 6 ans et deux filles respectivement âgées de 4 ans et de 9 mois.

Il était laborieux, tout entier à sa besogne, économe, mais surtout il était bon. Personne ne peut lui reprocher d'avoir jamais cherché à faire de la peine à qui que ce soit; il cédait plutôt que de contrarier. N'aimant pas à se mêler des affaires des autres, ce n'est qu'avec répugnance qu'il avait accepté d'être commissaire d'écoles à son tour.

Sa ténacité au travail et son esprit de suite lui ont permis d'arrondir rapidement la petite fortune que lui avait légué son père; si bien qu'à sa mort il avait déjà entièrement libéré une terre de $14,000.

Catholique il l'était par hérédité, mais non moins fermement. Non seulement il était toujours aux offices, mais il voulait bien conribuer à leur solennité en y prêtant sa belle voix peut-être un peu timide, mais toujours juste et sonore.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi saint au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis; c'est par son cousin l'abbé J. B. A. Allaire qu'a été célébré le service.

L'ANGE GARDIEN de Rouville

Mlles Thérèse Désautels et Fleur-Ange Casgrain, élèves du couvent de Farnham sont venues passer leurs vacances de Pâques à L'Ange Gardien chez M. Pierre Casgrain.

—Mlles Cécile et Antoinette Roberge sont également venues passer quelques jours chez leur oncle, M. l'abbé L. O. Roberge.

—Dimanche nous avons eu un magnifique parti de sucre chez M. W. Tétrault. On nous a servi un dîner en plein air. De retour à la maison le parti se termina par une belle soirée. Nous avons eu du beau chant par Mlles Yvette Angers et Thérèse Désautels. Plusieurs morceaux de violon et de piano furent rendus par Mlles Casgrain. Enfin par une sauterie nous nous quitâmes à une heure avancée de la nuit.

Les autres tablettes en sont pas de "l'Aspirine"

Seules les Tablettes avec la CROIX BAYER sont véritablement "Aspirine"

BAYER

Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas de l'Aspirine — seulement une imitation acide.

La "Croix Bayer" est la seule manière de savoir que vous avez la vraie Aspirine, prescrite par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et qui a fait ses preuves dans des millions de cas pour Maux de tête, Névralgies, Rhumes, Rhumatismes, Lumbago, Névrites et pour douleurs générales.

Faite en Canada.

En commodes petites boites de fer-blanc contenant 12 tablettes—Aussi boîtes plus grandes de "Bayer" peuvent être obtenues des droguistes.

Aspirine est la marque de commerce (enregistré au Canada), de la Manufacture de Monoacetic Acidester of Salicylicacid.

Bien qu'il soit connu que Aspirine veut dire, manufacture de Bayer, pour aider le public à éviter les imitations, les Tablettes de la Cie Bayer Ltd., seront estampées avec leur marque de commerce générale, la "Croix Bayer." No 24

QUEBEC

—Un câblogramme de Rome, envoyé au monastère des Oblats de S.-Sauveur, annonce la mort du Révérend Père Isidore Belle, 2ième assistant-supérieur de l'ordre des Oblats. Il était âgé de 64 ans. Le défunt était un savant renommé, auteur de plusieurs ouvrages, dont un sur la bienheureuse Marguerite Marie, qui est présentement sous presse.

La séparation ne brise pas tout, elle n'emporte pas avec elle toutes les roses de la vie, elle laisse une couronne encore belle, faite des fleurs du souvenir, entre-mêlées de celles de l'espérance.—*S. Augustin.*

Overland

TRADE MARK REG.

Les chemins semblent aplanis par les Merveilleux Nouveaux Ressorts TRIPLEX.

Les merveilleux Ressorts TRIPLEX de l'Overland 4 apportent un tel changement dans le comfort de la voiture que les mauvaises routes semblent maintenant comme les bonnes.

L'Overland 4 a la solidité des chars pesant à long empattement, avec la facilité de conduite, une dépense moindre de pneus et d'essence qu'une auto d'un empattement de 100 pouces.

Les accessoires comprennent un démarreur électrique, un allumeur et jusqu'à la transmission sélective qui fait que ce char est équipé comme le sont les chars les plus modernes.

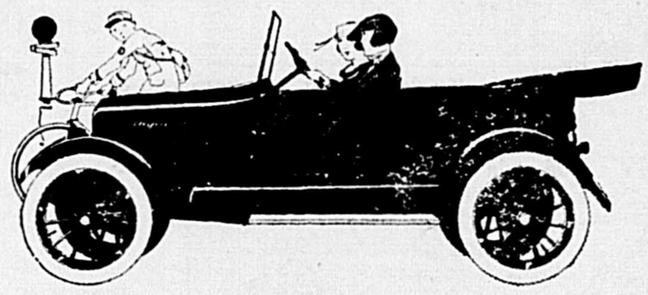

J.-N. LAPLANTE, & CIE

29 rue Lafranboise — ST-HYACINTHE — Téléphone 120

Head Office and Factories: Willys-Overland Limited, Toronto, Canada

Branches: Toronto, Montreal, Winnipeg and Regina

L'an dernier la Province de Québec a produit 30 millions de livres de sucre d'érable d'une valeur approximative de $7,500,000. Cette industrie donne de l'emploi à environ 165,000 personnes.

CROWN MACDONALD

UNE GRANDEUR — Le Tabac qui a un Coeur — 15¢

H. C. Fortier, - Agent-Vendeur, - Montréal

BAIE S. PAUL

Un lamentable accident s'est produit, ici, samedi, au moulin de MM. Bouchard et Simard. Un homme a eu le crâne scié par une scie et il n'a pas encore succombé à son horrible blessure.

Ernest Simard, fils de Joseph Anicet Simard, un brave ouvrier, qui travaillait au moulin Bouchard et Simard, était occupé à son ouvrage quand, vers cinq heures, on l'entendit pousser un cri terrifiant: il venait d'être victime d'un accident épouvantable. Le malheureux travaillait à faire du bois de fuseau. Il se pencha sur la table de sa scie pour ramasser quelque chose et en se relevant, il eut la tête prise sous la scie qui lui entra dans le crâne à une profondeur de deux pouces. On le releva sans connaissance et un médecin fut appelé.

M. Simard appartient à une de nos meilleures familles et la nouvelle de cet horrible accident a causé un émoi en notre localité.

Assurance-Automobiles

Responsabilité Publique—Dommages Matériels

"La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public.
Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matriels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès.
Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

PONT ROUGE

M. Edouard Robitaille est décédé lundi, dans de pénibles circonstances. Il vivait seul avec un jeune enfant de quatre ans; et il paraissait jouir d'une bonne santé. Soudain il s'affaissa sur le plancher. Son jeune enfant ne sachant que penser alla mander du secours au village qui est situé à plus de 2 milles de distance. Le malheureux avait cessé de vivre quand le médecin et le curé arrivèrent.

FEMINA

ODE AU CHRIST

Les cloches ont chanté l'accueil des pèlerins,
Notre âme a tressailli lorsque passait l'Hostie,
Nous avons écouté la grande voie d'airain;
Nos fronts se sont courbés devant l'Eucharistie.

Et dans le souvenir du grand crucifié,
L'émotion surgie a mouillé les paupières;
Le plus humble de tous au Christ s'est confié,
Et les plus orgueilleux ont scandé les prières.

Et riches et puissants, pauvres et reniés
Ont senti les frissons d'un espoir qui se lève;
Flagellés, tourmentés, du premier au dernier
Ont appris que Jésus les contient dans son rêve;

Puisqu'un jour, plein de sang, de boue et de crachats,
Jésus porta sa croix au sommet du Calvaire...
Jésus de Nazareth, merci pour le rachat
De notre humanité de cendre et de poussière!

Judas qui vous vendit reçut trente deniers,
Se crut assez payé de la modique somme;
Judas, c'est nous guettant Jésus aux Oliviers...
Pardonnez-nous! pardonnez-lui, c'était un homme!

Pardon, Jésus, pardon pour l'homme tourmenté!
Pardon, Jésus, pardon pour le pauvre qui passe!
Souvenez-vous de nous dans votre éternité:
Priez pour les larrons que la misère enlace.

Sur votre front divin l'épine resplendit,
L'épine et la gloire ont une union étroite,
Souvenez-vous de nous dans votre paradis;
Permettez aux larrons d'implorer votre droite!

Nous mangeons votre chair, nous buvons votre sang,
Et votre souvenir, pauvre fils de Marie,
Force du voyageur qui vous prie en passant,
Froment du sol natal, âme de la Patrie!

Hosanna! Gloire à toi, doux fils du charpentier!
Hosanna! Gloire à toi, fils de sainte Marie!
Que ton nom soit béni de l'univers entier,
Que partout on te loue et partout on te prie!

Le mont des Oliviers but tes sueurs de sang,
Et ton âme a vaincu les affres d'agonie,
Tu soutiens les blessés qui meurent languissants,
Et tu sauves les morts par ton divin génie!

Gethsémani! Gethsémani! que dit le soir
Lorsque le vent s'émeut au faite de tes arbres?
Que dit le temps défunt aux âpres rochers noirs?
Que dit l'écho des nuits... vos marches de marbres?

Louis-Joseph DOUCET

Comment s'habiller

Nous attendons toujours le printemps avec plaisir, c'est vrai, mais ce qui nous captive davantage c'est bien, je pense, ce qui chaque saison apporte avec elle de nouveau, de joli, de chic. Ces variétés sont d'un attrait bien séduisant, et les originalités et les caprices de la mode sont amusants aussi.

Les jupes seront mi-large et mi-longue, et les draperies ont dans l'élégance le tout premier rang.

Nous porterons les manches courtes aux coudes, après les avoir aimées longues et unies. Il nous faudra nous plier au caprice qui veut que les bras soient nus ou simplement ornés de bracelets, qui depuis quelques années dormaient dans nos écrins.

Les modes ce printemps seront tellement différentes du dernier printemps qu'il faudra à tout prix retoucher, d'un peu de goût, nos vieilles choses.

Il faut en tout, surtout dans l'art de s'habiller, user de beaucoup de jugement, de tact et de bon goût, car les extravagances en la matière sont très souvent d'un ridicule grotesque, attirent les regards sans susciter l'admiration.

Il faut savoir acheter et bien acheter ce qu'il faudra pour fabriquer un manteau, un costume, enfin, tout ce dont nous aurons besoin.

Il ne suffit pas d'acheter beau, il faut encore voir et connaître la qualité de l'étoffe, et puis aussi, acheter juste, ce qu'il faut. A quoi sert d'avoir un quart de verge de trop, si ce n'est pas, presque toujours, la pâture des mites.

Les serges fines et serrées, ces cachemires aux teintes claires ou vives, semblent avoir la préférence. L'écossais revient, les manteaux sont en partie faits de ce gros lainage mêlé de mille nuances. Ils sont sévères, genre tailleur, classique et simple, avec ceinture de cuir verni.

La mode ce printemps a ce cachet de particulièrement joli qu'elle est sévère. Les costumes tailleurs, les toques sombres et les voilettes sont l'aspect le plus vivement recherché.

Les teintes sombres dominent dans la généralité, mais on voit encore un assez grand assortiment de couleurs. Le vert Empire, ce vert audacieux et cru, reparait, aussi les sable et bleu seront joliment portés. Enfin, en cela comme en tout autre chose, il faut avoir le goût de bien choisir selon notre teint et notre taille, les choses qui nous iront le mieux, à nous, et à notre bourse aussi.

C'EST TOUT

Léonce Durand est un homme occupé, comme sont occupés aujourd'hui tous ceux qui mettent le doigt dans l'engrenage des affaires. Maison de commerce moyenne, soucis ordinaires, femme chrétienne, deux enfants...

Vous connaissez?

o o o

Chaque matin, lecture de quelconques journaux.

Puis le courrier; va-et-vient des employés, des clients, des ouvrières... Toute la matinée, la conversation se maintient sur le terrain âpre des intérêts matériels.

A midi, déjeuner au restaurant avec d'autres commerçants: deux sont francs-maçons, militants, deux autres indifférents, et un juif. On ne parle presque pas politique, presque pas religion, car on sait que Léonce assiste à la messe tous les dimanches.

Pourtant sous le couvert de la plaisanterie, on lui sert souvent de petites objections, menues comme des épingles... De ces objections d'hommes intelligents, piquées avec élégance, et abandonnées avec un sourire bienveillant... réflexions amusantes, dont on ne peut se fâcher, et qui font leur petit chemin... gouttellettes d'acide sur une étoffe délicate... germes de plantes maudites qui étendront un jour leur ombre de la mort sur le jardin défleuri de la croyance.

L'après-midi, les affaires recommencent jusqu'à six heures.

Puis, apéritif... l'heure verte... Vision du boulevard capiteux, où les yeux croisent les yeux... où le dernier magasin embusque sa tentation au coin d'une carte postale... où les camelots offrent aux terrasses le programme affriolant des scandales du soir.

Enfin, la rentrée au foyer, la douce intimité... La femme raconte sa journée à elle... l'ensemble de ses courses et de ses visites... le dernier potin du dernier salon... le chapeau de la chère amie... la place du garçon au collège... la tousserie de la petite et une gaffe de la nourrice.

Le dîner... Parfois le théâtre... Minuit.

Et ainsi, les jours après les jours.

—Si tu faisais tout de suite tes pâques avec moi?... lui avait demandé sa femme, la semaine qui précéda le dimanche de la Passion... Ce serait toujours une préoccupation de moins...

Léonce mit son menton dans sa main et réfléchit:

—Non!... C'est trop tôt!... Il ne faut pas se précipiter comme cela.

—Jamais trop tôt pour bien faire...

—Oui... Mais tu sais... Ma dernière confession date d'un an, j'aimerais voir un peu ça de près.

—Crois-tu que tu seras plus préparé pour les Rameaux?...

—Ne sois donc pas plus papiste que le Pape!... A-t-on un mois, oui ou non?...

—Oui...

—Alors!

—...

La veille des Rameaux, la femme observe son mari.

—Surtout ne l'agace pas! lui a répété sa meilleure amie.

Et elle ne veut pas l'agacer. A quarante-cinq ans, un homme doit savoir se diriger.

Seulement, avec ce doigté de certaines femmes, elle cherche facilement les choses!

—On dînera comme tu voudras... A six heures et demie ou à 8 heures?... lui dit-elle, en le fixant dans les yeux.

—Pourquoi pas à 7 heures, comme d'habitude?...

—C'est dans le cas où tu...

—Oui, compris!... Ah! je te vois venir avec tes petits sabots!

Et toute la famille mangea à 7 heures, comme d'habitude.

Le jour de Pâques, on partit de grand matin pour une promenade en automobile. On devait rejoindre, à cinquante kilomètres, deux familles amies, entendre la messe dans un des villages qu'on traverserait, manger des truites exquises sur le bord d'une petite rivière qui cascadait autour d'un vieux moulin. Et, si le temps était beau, on gaminerait plus des microbes, des mufles et des affaires..

Or, la semaine de Pâques fut admirable. On alla sentir les amandiers et les pêches en fleurs; on but du lait, dans les fermes, et du soleil sur les grandes routes.

Et quand on revint à la fin de la semaine, on avait tellement avalé de kilomètres, on était tellement étourdi, poussiéreux, fourbu, que c'est tout juste si Monsieur eut la messe de 1 heure, le dimanche de Quasimodo.

Alors, ce fut la revanche de Paris.

Les affaires reprirent avec intensité, exigeant toutes les heures du jour, tous les regards des yeux.

Le mari rentra le soir si fatigué, que la femme n'osait pas risquer la question qui lui brûlait les lèvres:

—Mais tes pâques, mon pauvre ami!...

De jour en jour, son angoisse augmenta.

Le samedi soir, on se mit à table à l'heure ordinaire, et, pendant tout le repas, l'épouse chercha le joint qui lui permettrait de placer, comme au hasard, la fameuse phrase tant étudiée.

Mais le mari parla tout le temps des tissus qui ne se vendaient pas à cause de la mode stupide des femmes... de la toute puissance des couturiers... etc.

Au dessert, Madame n'avait encore rien trouvé.

Pourtant, tout au soir, elle remarqua que son mari installait un solide réveil sur la table de nuit, et le mettait à 6 heures du matin.

—Dieu soit béni!... dit-elle en son bon petit coeur.

o o o

7 heures du matin, le dimanche du Bon Pasteur, dernier jour de Pâques.

Léonce Durand erre dans l'église. Il y a trois ou quatre douzaines de personnes qui attendent leur tour à chaque confessionnal.

De temps en temps, un prêtre sort, la montre à la main, se presse vers la sacristie, et s'habille pour la messe réglementaire.

Alors, les théories de pénitents abandonnés s'écoulent, à travers les rigoles des chaises, dans la direction des autres confessionnaux déjà, assaillis.

Léonce Durand tire sa montre... 8 heures et quart!...

Il faut absolument qu'il communie à cette messe de 8 heures, car à 9 heures et demie il a un rendez-vous.

Successivement, il aborde un suisse,... Un sacristain... un bedeau...

—Vous n'auriez pas un prêtre sous la main?... Une minute seulement! Tenez!... celui qui s'en va, des régistres sous le bras?...

—Essayez!... répond le suisse, flegmatique, en tordant sa moustache ... C'est un bon garçon...

Léonce essaye.

Mais l'abbé est en retard pour son catéchisme... Il a deux cents mioches là-bas, et il sait ce qu'ils font quand le dompteur habituel n'est pas là...

Léonce insiste... Une minute seulement!...

Alors, l'abbé avise un confessionnal, se jette dedans sans surplis, tous ses livres sous le bras.

—Il y a combien de temps?...

—Un an...

—Pas de Confiteor... Vos péchés?... Tout de suite!...

Puis d'une voix haletante, l'abbé commence quelques mots d'exhortations; mais, là-bas, à l'autel, la sonnette retentit appelant les fidèles à la sainte Table. Léonce interrompt:

—C'est qu'il faut absolument, mon Père, que je communie à cette messe de 8 heures!

—Alors,... acte de contrition!...

Du confessionnal à la communion, une minute... Voici Léonce de retour à sa place, la tête dans ses mains... Une vague prière... La messe s'achève. De nouveaux arrivants se pressent pour l'office suivant.

Le revoilà sur le trottoir.

o o o

Et pour cet homme, vivant dans l'atmosphère terrible du XXe siècle ... pour ce chrétien attaqué avec une ténacité inlassable et une intelligence haineuse depuis le matin jusqu'au soir... pour ce voyageur, obligé d'aller à son Dieu contre tous les vents, contre tous les courants, contre toutes les tempêtes... pour cet anémique de la foi... pour ce vidé de sang spirituel, c'est tout... jusqu'à l'année prochaine!...

Pierre L'Ermite

o

Traitons le divin Enfant avec l'amour de Marie, avec le profond respect de Joseph; venons à lui comme les bergers: l'Eucharistie est la Bethléem perpétuelle, la Noel quotidienne avec ses joies, ses grâces, son

UNIQUE AU MONDE

Résultat de quatorze années de recherches scientifiques précédées de vingt-cinq années d'études préparatoires ininterrompues.

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres ($1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette preuve avec succès recevra $500.00 pour défrayer ses dépenses.

Ce traitement, inventé et pratique avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'étonnement de tous les professionnels en art dentaire.

Si l'anesthétique utilisé pour insensibiliser localement et sans aucun danger est merveilleux, le procédé suivi pour compléter le travail séance tenante l'est davantage. Il a fallu de nombreuses années d'observation inlassable et de pratique expérimentale pour combiner scientifiquement les quinze ingrédients chimiques requis pour obtenir un résultat parfait.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

PARLONS SCIENCE

1o Caoutchoucs divers pour les dentiers.

Dans les annonces dentaires publiées depuis quelques années, il existe de nombreuses erreurs, probablement involontaires, mais qui trompent néanmoins le public. Concernant les matériaux employés dans les dentiers, la réclame se bat les flancs pour des caoutchoucs aux noms pour le moins curieux de: "Whalebone", "Poussière d'Or", caoutchouc "Base Naturelle", caoutchouc "incassable" etc., etc.

Tout caoutchouc dentaire contient d'abord 48 parties de caoutchouc brut pour 24 parties de soufre; à part cela, chaque manufacturier possède ses propres secrets pour les couleurs et les matières inertes ("loaders" ou "fillers") qu'il faut ajouter à la masse pour contrôler la *contraction*. Par conséquent, tout caoutchouc dentaire quelle que soit sa couleur et malgré les affirmations de l'artisan qui l'emploie, n'est jamais pur, mais contient toujours une grande quantité de "loaders" ou "fillers" pour en corriger le retrait. L'action, pour le moins indélicate de jeter un dentier sur le parquet pour ébahir les clients sous prétexte de démontrer la pureté du caoutchouc employé, est injustifiable.

2o. Caoutchouc " Poussière d'Or ".

Cette dénomination qui est la traduction des mots enregistrés: "Gold Dust" est un caoutchouc dont l'apparence rutilente du matériel fini est due à de la poussière d'aluminium employée comme "loaders" ou "fillers". De la poussière d'or: *point*. Cependant on a pu lire longtemps cette étrange et amusante annonce: "Le prix variera suivant la quantité d'or que contiendra votre dentier".

3o. Caoutchouc " Base Naturelle ".

Ce caoutchouc semble être un des favoris pour fabriquer ces dentiers à couleur désagréable que quelques rares professionnels lancent habilement sur le plancher. Il est réputé très pur par ces pseudo-experts.

Voici ce qu'il donne à l'incinération:

a) Caoutchouc pur (matière première) incinéré, donne 3 pour cent de cendres.

b) Caoutchouc Base naturelle (préparé pour dentiers) incinéré, donne 60.95 pour cent de cendres.

Le résultat immédiat est que ce fameux caoutchouc "Base naturelle" contient au moins 57.95 pour cent de matière inerte non volatilisable.

REMARQUE.—Rien ne justifie le surplus d'argent demandé pour l'emploi de tel ou tel caoutchouc: ni le prix de revient au dentiste, ni la couleur, ni la pureté, ni la réclame de supériorité comme force de cassure, ni les spécifications du manufacturier.

4o. Celluloid.

Le celluloïd, inventé par l'anglais Parke en 1855, fut abandonné comme base de dentier (à cause de ses nombreux désavantages) sitôt l'apparition du caoutchouc vulcanisé. Quelques praticiens viennent de le ressusciter comme la plus grande nouveauté présentée au public, avec des prix tels que pour le peu de gens qui s'y font prendre: "ça paye".

5o. Efficacité.

Vingt-deux années de recherches en art dentaire, des voyages d'études souvent répétés, le contact constant avec les sommités de la profession en Amérique, les 10 dernières années de réclusion totale dans la science, années qui ont amené les découvertes les plus transcendantes à date: toutes ces raisons réunies font accourir les clients de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis aux bureaux du Dr "J. N. PAUL FOURNIER."

Un expert-spécialiste en mécanique dentaire (l'un des plus habiles qui soient au Canada) à son emploi depuis 20 ans et qui a visité à loisir avec lui les laboratoires les plus réputés et les plus considérables qui soient aux Etats-Unis, préside à tous les travaux de prothèse exécutés dans ses laboratoires.

Le public est ainsi assuré d'obtenir dans ses bureaux une satisfaction aussi complète que la science peut fournir.

PARAITRA PLUS TARD, LE RESULTAT DE TRAVAUX SUR L'OR, LES DENTS EN PORCELAINE, LA CONFECTION DES DENTIERS, Etc.

BUREAUX DU Dr J. N. PAUL FOURNIER

SAINT-HYACINTHE, QUE. **TELEPHONE 40**

ECCE HOMO!

"Voilà l'homme!..." disait le proconsul aux Juifs,
En leur montrant Jésus, pâle, les yeux pensifs,
Enveloppé de pourpre et le front ceint d'épines,
Et comme chaque mot de ces pages divines,
Cet ironique outrage au prisonnier muet
Soudain se magnifie et jette le reflet
D'un si mystérieux, d'un si puissant symbole,
Qu'un monde tout entier tient dans cette parole,
—Voilà l'homme!—Drapé dans le manteau des rois,
Où s'en va-t-il? Vers son Calvaire, vers sa Croix.
C'est pour l'ensanglanter que le sort le couronne,
Pour le tuer qu'un peuple immense l'environne.
—Voilà l'homme!—Héros d'un triomphe qui ment,
Victime qu'un bourreau vêt somptueusement
Et qui n'a de recours dans la sinistre fête
Que de courber l'épaule et de lever la tête:
L'épaule pour porter le faix du bois mortel,
La tête pour chercher du regard dans le ciel,
Le Père qui nous fit une loi de supplice.
—Voilà l'homme!— Et qui doit vider l'amer calice
Dans l'abandon, certain de reconnaître un jour
Que cette loi si dure est une loi d'amour.

Paul BOURGET

100 Filles Demandées

Pour la Fabrication des Corsets

BONS GAGES GARANTIS

FABRIQUE IDEAL AU POINT DE VUE HYGIENIQUE

S'ADRESSER A LA

E. T. CORSET CO.

ST-HYACINTHE, P. Q.

11 SUR 83

Cas ont pour résultat la mort. C'est ce que démontre une enquête faite récemment au Canada. Nous ne voulons parler ni de maladies contagieuses ni de la consomption, ni de la typhoïde, mais des cas où une personne a reçu quelque blessure, une coupure, une brûlure, une piqûre et où la blessure, jugée trop peu sérieuse pour être traitée sogneusement, a été négligée. L'empoisonnement du sang et la mort en résulte alors.

Lorsque vous ou votre enfant souffrez d'une blessure, combattez l'infection en appliquant le Zam-Buk. Ce remède soulage la douleur, arrête les saignements et, en détruisant tous les germes, prévient l'empoisonnement du sang, etc. Il n'y a pas de temps perdu pour le travail et le plaisir par ceux qui emploient Zam-Buk. Chez tous les vendeurs, à 50 cts la boîte.

Zam-Buk

De nouveaux records dans l'Assurance

Le rapport annuel de la Cie d'Assurance Metropolitan Life, que nous publions aujourd'hui dans une autre page montre que La Metropolitan a brisé tous les records du monde pour le chiffre d'affaires en 1919.

Durant la première partie de l'année, plusieurs réclamations dues à l'épidémie de la grippe ou influenza qui a sévi le plus fort de septembre 1918 à mars 1919, ont chiffré dans la mortalité de la Compagnie, bien que les conditions générales de la santé ont été meilleures qu'à l'ordinaire. Le taux de la mortalité pour l'industriel a été en 1919, le plus bas dans l'histoire de la Compagnie.

Bien que l'on dit généralement que ceux qui reçoivent plus d'argent que d'habitude en dépensent plus inutilement qu'auparavant, l'expérience de la Compagnie indique qu'un plus grand nombre que jamais épargnent leur argent et le placent dans l'assurance-vie pour la protection de leur famille.

Le montant total de nouvelles affaires de la Compagnie a été d'un billion quatre cent dix-huit millions six cent quatre vingt un mille quatre cent quatre vingt douze piastres, un montant plus grand qui ait jamais été placé par aucune compagnie, où que ce soit.

Les recettes de la Compagnie ont atteint $254,729,006, une augmentation sur l'année précédente de plus de cinquante quatre millions et demie. L'actif de la Compagnie a augmenté durant 1919 de $89,367,126 à un total de $864,821,824. Les dividendes payés aux porteurs de police cette année ont été de $7,625,723.

Le nombre de réclamation se chiffrait à 289,125, une moyenne de un par chaque 30 secondes de chacune des journées d'affaires de 8 heures, cependant que le montant payé aux porteurs de polices durant l'année a été de plus de soixante-treize millions et demie, ou une moyenne de $505.93 par minute de chaque jours d'affaires de la Compagnie.

Le rapport de la Metropolitan montre que le montant des valeurs déposé en garantie au Gouvernement du Dominion et en valeurs canadiennes s'élève à plus de trente-huit millions et trois quarts, et qu'elle a $44,000,000 d'investis dans des Obligations canadiennes, cependant que le montant total investi en Canada s'élève à plus de $54,000,000. Ce montant ajouté à ceux payés pour réclamations de décès, dotations, dividendes et autres paiements aux porteurs de police, et aux canadiens pour dépense d'administration, excède le montant total reçu par la compagnie en prime de ses assurés canadiens.

La Metropolitan a un service gratis de garde-malades pour les porteurs de ses polices industrielles et en 1919, ces garde-malades ont fait en Canada 129,635 visites et en continuant sa campagne pour améliorer l'état de santé de ses assurés la compagnie a fait distribuer par ses agents, dans le Dominion, 1,061,440 pièces de littérature traitant de la santé.

Il sera intéressant pour les porteurs de polices du Canada, de savoir que la question du change entre le Canada et les Etats-Unis ne les affecte d'aucune manière parceque toutes leurs primes sont payables en argent canadien.

R.—Ils disparaîtront peut-être, mais on va les produire; c'est la liste; les notes prises pendant l'assemblée du huit avril. Quand je ne les aurai plus, on n'aura plus peur.

Objecté à la Production des Originaux

Q.—Comment vous êtes-vous procuré ces documents?

Objecté.—Objection renvoyée.

R.—Je les ai enlevé à M. Larose, le soir du huit avril mil neuf cent dix.

Q.—Etiez-vous démasqué ou masqué?

R.—Je n'étais pas masqué.

Q.—Vous n'aviez pas de mouchoir ni quoi que ce soit pour vous déguiser?

R.—Je n'avais pas besoin de cela.

Q.—Etiez-vous seul?

R.—Non.

Q.—Combien étiez-vous?

R.—Quatre.

Q.—Est-ce que M. Larose a livré ces documents-là volontairement? Comment vous y êtes-vous pris?

R.—Nous l'avons pris sans lui faire mal et nous lui avons ôté les documents.

Q.—Vous l'avez attaqué?

R.—Sans lui faire mal.

Q.—L'avez-vous saisi?

R.—Nous n'avons pas pris M. Larose.

Q.—Vous avez pris les moyens d'avoir les documents?

R.—Sans lui faire mal.

Q.—Vous l'avez volé le plus délicatement possible?

R.—J'admets l'expression: le plus délicatement possible. Si j'avais voulu l'assommer, je n'aurais pas pris trois hommes avec moi.

Q.—Savez-vous quand a eu lieu cette conférence, à Cowansville?

R.—Je l'ai vu dans les journaux dans le temps.

Q.—Quand?

R.—Depuis un an.

Q.—Maintenant, M. Lemieux, avez-vous entendu dire qu'à plusieurs reprises, depuis mil neuf cent dix, M. Bouchard aurait dit publiquement et même par écrit dans son journal "que l'on porte contre moi une accusation formelle que je suis franc-maçon et je poursuivrai tous ceux qui oseront dire la chose." Avez-vous entendu dire quelque chose de même?

R.—Quand je suis venu ici, le trois novembre mil neuf cent dix, j'ai reçu des menaces. Je ne suis jamais revenu à St-Hyacinthe pendant neuf ans. Je n'ai reçu aucunes nouvelles de Saint-Hyacinthe pendant ce temps-là.

Q.—Vous n'avez jamais entendu dire la chose?

R.—Je ne suis jamais venu à St-Hyacinthe.

Q.—L'avez-vous entendu dire?

R.—Jamais.

Mtre L. LUSSIER

Q.—Avez-vous entendu M. Bouchard, par lui ou par son journal, dire qu'avant 1910, alors qu'il appartenait à la loge, qu'il n'était pas franc-maçon?

R.—Réellement, avant ma brochure, je n'ai pas parlé en public. A partir de la brochure, je n'en ai pas connaissance non plus.

Q.—Voulez-vous produire cette brochure comme pièce D 6 ?

R.—Oui.

Q.—On vous a parlé de vol; "voler le plus délicatement possible"; est-ce que vous avez volé? Le mot "délicatement" s'applique à quoi?

R.—Pour faire une preuve légale contre les membres de la Loge, il fallait des documents. J'ai essayé de me les procurer. S'il avait fallu assommer quelqu'un, frapper ou quelque chose de même, je ne l'aurais jamais fait. J'ai essayé de voler les documents, huit fois; ce n'est que la huitième fois, que j'ai réussi.

Q.—Vous avez subi un procès?

R.—Oui, j'ai subi mon procès et j'ai été acquitté.

LE JUGE:

D'avoir volé les documents, quand vous admettez les avoir volés?

R.—Mon dossier est compilé à Montréal. Nous avons plaidé pendant quatre jours; des autorités ont été produites. Les raisons pourquoi j'ai été libéré sont au dossier. Il y a même des explications de journaux anglais, qui ne sont pas les mêmes que celles du *Pays*, la chose est claire. Mon procès a été fait au grand jour. Je ne me suis jamais sauvé. J'ai toujours dit la vérité. Je n'ai jamais frappé dans le dos, toujours en face.

Q.—Quand vous écoutiez aux portes?

R.—J'ai appris cela à la Loge de l'Emancipation.

Et le témoin ne dit rien de plus.

M. ERNEST GILL - PLAMONDON

qui donnera un concert le 22 avril prochain, au Théâtre Corona. Il sera assisté de Mlle Yvette Lamontagne, que nous avons tant appréciée l'an dernier, ainsi que, M. Henri Prieur, le plus distingué des ténors Montréalais. Le programme est plus attrayant que celui que nous avons entendu l'automne dernier, et ceux qui aime la belle et bonne musique goûteront à ce qu'il y a de mieux.

M. Plamondon fera entendre au public de St-Hyacinthe, le Concerto Russe d'Edouard Lalo, qui n'a jamais été joué en Amérique; alors nous serons favorisés d'être les premiers à entendre le plus bel oeuvre de ce grand maître Belge.

M. Plamondon n'a rien épargné pour nous donner l'évènement musical de la saison, et certes tous ceux qui assisteront à ce concert seront d'accord à dire qu'il y en a jamais eu de pareil dans cette ville.

Les billets sont en vente à la pharmacie Brodeur à des prix convenables pour tous, et comme ils s'enlèvent rapidement, il est mieux de retenir vos places au plus tôt. Tout fait prévoir qu'il y aura salle comble.

Impôt sur le Revenu

N'oubliez pas de faire votre déclaration

LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1920

Dominion du Canada

Ministère des Finances

TOUTES les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:—

1. Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $1,000 ou plus.

2. Toutes autres personnes qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $2,000 ou plus.

3. Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé $2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

Formules à employer pour faire les rapports requis le ou avant le 30 avril 1920.

TOUS LES INDIVIDUS autres que les cultivateurs et éleveurs doivent faire usage de la **formule T 1.**

LES CULTIVATEURS ET ÉLEVEURS doivent faire usage de la **formule T 1A.**

LES CORPORATIONS et compagnies par actions doivent faire usage de la **formule T 2.**

Pénalité

Toute personne requise de faire déclaration qui manque de le faire dans le délai établi à cette fin est passible d'une amende de vingt-cinq pour cent du montant de la taxe payable.

Toute personne, sujette ou non à l'impôt, qui néglige de faire rapport ou de fournir les renseignements dûment requis d'après les dispositions de la Loi, est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de $100 pour chaque jour durant lequel elle est restée en défaut. Aussi, toute personne faisant une fausse déclaration dans un rapport ou dans tout renseignement requis par le ministre, est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité n'excédant pas $10,000, ou de six mois de prison, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.

Instructions Générales

Procurez-vous les formules nécessaires chez les inspecteurs ou sous-inspecteurs de l'impôt ou maîtres de poste.

Lisez attentivement toutes les instructions portées sur chaque formule avant de la remplir.

Affranchissez les lettres et documents que vous envoyez par la poste aux inspecteurs de l'impôt.

Faites vos rapports promptement et évitez les amendes.

Adressez-vous à

L'INSPECTEUR DE L'IMPÔT

MONTRÉAL, QUÉ.

R. W. BREADNER,
Commissaire de l'impôt.

2

Pas besoin de Lait pour élever les Veaux

Le lait, la crême et le beurre se vendent trop bien et trop cher pour que vous éleviez vos veaux au lait surtout lorsqu'il existe sur le marché un produit éprouvé qui le remplace avantageusement. Ce produit qui est employé avec succès par les éleveurs pratiques, c'est la

Farine Grofast

POUR LES VEAUX

(International Grofast Calf Meal)

Avec ce produit de choix scientifiquement préparé et approuvé par les principales associations laitières et agricoles, vous pouvez élever des veaux splendides, les maintenir sains et vigoureux et hâter leur croissance sans pour cela employer de lait.

La "FARINE GROFAST" fournit au veau qui grandit tous les éléments que contient le lait frais et coûte bien moins cher. Elle est de plus, facile à digérer, car plusieurs des éléments qu'elle contient ont été préalablement cuits.

Demandez à votre marchand la "FARINE GROFAST" (International Grofast Calf Meal) il la vend en sacs de 25, 50 et 100 livres.

EN VENTE PAR

HEBERT & DUPONT
H. GAUCHER
J. N. LAPLANTE
St. Hyacinthe, Qué.

International Stock Food Co.
Limited
TORONTO, Canada.

La Machine Agricole Nationale, limitée
Montmagny, Qué.

Soyons Canadiens avant tout !

Conservons notre place au soleil et marchons vers notre indépendance économique:

Raffermissons notre Empire Industriel

Travaillons! Produisons! La grande humiliation nationale que nous fait subir la dépréciation de notre change, doit faire place à la fierté que nous donnera le réveil de nos activités.

A nos ouvriers, donnons du travail; à nos cultivateurs, des marchés; à notre pays, le secours de nos ressources, de nos intelligences et de nos bras.

S'il est vrai que le capital n'a de valeur qu'en autant qu'il produit,

Employons-le à faire grandir les entreprises qui sont le gage de nos libertés.

Or l'une de nos plus remarquables industries est

La Machine Agricole Nationale, limitée

FONDEE AVEC UN CAPITAL DE $4,000,000.00, JOUISSANT D'UNE LONGUE EXPERIENCE DANS LES TRAVAUX DU FER ET DE L'ACIER, DISPOSANT D'UNE MAIN D'OEUVRE EXPERTE ET D'ATELIERS ABSOLUMENT MODERNES

Cette industrie emploiera des milliers d'ouvriers canadiens et fabriquera tous les instruments de la ferme, et nombre d'autres machines.

AIDEZ-LA A GRANDIR, SOIT EN LUI RESERVANT VOS COMMANDES, SOIT EN ACHETANT SES OBLIGATIONS.

La Machine Agricole Nationale, Limitée Montmagny, Qué.

Trèffle

La graine de trèfle n'est pas cher à $1.00 la livre.

Vous pouvez la produire à un prix de revient d'environ 5c la livre.

La graine de trèfle peut être produite dans chacune des parties orientales et centrales du Canada sur presque toute espèce de sol.

La graine de trèfle récoltée sur les fermes du pays ne contient pas de graines nouvelles de mauvaises herbes.

Le trèfle issu d'une semence récolte ordinairement aux froids de l'hiver.

Le trèfle issu de graine importée du Sud, est ordinairement tué par l'hiver.

La graine de trèfle peut être battue à la batteuse ordinaire, ajustée à cet effet.

Les racines d'un semis de trèfle d'un an et d'une étendue d'une acre egalent en valeur fertilisante un apport de 10 tonnes de fumier de ferme au moins.

Une tonne de foin de trèfle récolté en bonne condition vaut plus en valeur alimentaire qu'une tonne de foin de mil.

Le trèfle augmente la réserve d'humus; ses racines plus profondes que celles des autres plantes améliore la texture du sol, le rendent plus poreux, facilitant ainsi une meilleure circulation de l'air.

Tout cultivateur devrait au moins ensemencer une acre ou plus en trèfle Alsike; c'est-à-dire en semer 6 livres à l'acre avec blé ou orge comme plante-abri.

Tout cultivateur devrait ensemencer quelques acres en un mélange de trèfle rouge ordinaire, d'alsike et de mil: 8 livres de trèfle rouge, 2 livres d'alsike et 8 livres de mil à l'acre. On devrait attendre à la seconde coupe pour la récolte de la graine du trèfle rouge ordinaire.

Si on désire faire cette récolte à la première coupe, on sèmera le trèfle rouge commun à raison de 10 livres à l'acre sous le couvert d'une culture de blé ou d'orge.

Se préparer *maintenant* pour la récolte de graine en 1920.

John FIXTER,
Surveillant.
Service des Stations d'Illustration.

CONSTATATION

De l'*Action Catholique* de Québec.

Un fait significatif

Les $2,000,000 d'obligations de la commission scolaire catholique de Montréal, portant 5½ pour cent d'intérêt ont été achetées par la maison Versailles, Vidricaire et Boulais, Ltée., au prix de 97.11.

Il est réconfortant de constater la puissance croissante de nos maisons de finance canadiennes-françaises.

Alors que les soumissions pour l'achat d'un pareil montant d'obligations de la Cité de Québec étaient faites par des syndicats de deux, quatre ou cinq maisons anglaises, cette institution canadienne-française a acheté les $2,000,000 de la commission Scolaire catholique de Montréal, à elle seule.

NOTES LOCALES

En ville

M. l'abbé Cormier, curé d'Iberville était de passage à l'évêché mercredi.

—M. J. A. Beauchamp, marchand et maître de poste de St-Simon était en ville samedi dernier pour affaires.

M. Beauchamp nous a fait le plaisir d'une visite à nos bureaux.

—Etaient en ville samedi dernier, MM. Armand Désautels de Ste-Rosalie, L. J. Dubois de St-Dominique, Clodomir Gladu de Dunham et Ls Gaudet de St-Barnabé.

—o—

Personnel

—MM. Elie Beauregard, de Beauregard et Labelle, de Montréal, Jos. Marier, de Drummondville, V. D'Artois, de Richmond et Paul Mercier du bureau de Létourneau, Beaulieu, Marin et Mercier de Montréal, tous avocats, étaient en ville, ces jours derniers, pour affaires devant la Cour Supérieure.

Mme E. Lafrance de cette ville, est partie samedi dernier pour New-York où elle doit passer la semaine de Pâques.

—M. l'abbé Poirier, curé de St-Maurice, Sask., était de passage à St-Hyacinthe la semaine dernière. Il a fait visite aux MM. du Séminaire et à M. l'abbé Meunier, puis est parti pour St-Aimé et St-Robert.

—MM. Jean Taché, P. de L. Taché, Guy Duckett, et Robert Clément de Montréal ainsi que M. l'avocat Charles Migneault de Sherbrooke, étaient en ville mercredi, étant venus assister aux obsèques de leur parente Mlle Bernadette Taché.

—M. Lorenzo Bélanger, comptable expert de Montréal était en ville jeudi pour affaires professionnelles. M. Bélanger nous a fait part de son intention de venir à St-Hyacinthe à toutes les semaines afin de donner plus de facilités aux personnes qui pourraient avoir besoin de ses services de le rencontrer.

—o—

De retour

On nous apprend le tetour de Mlle Archambault, autrefois du Grand Hôtel de cette ville, après une absence de plusieurs mois passés dans l'Ontario.

Mlle Archambault a visité plusieurs villes de la province-soeur et cette vacance parait avoir amélioré de beaucoup sa santé compromise par plusieurs années de travail constant..

—o—

Joyeuse Pâques

Grâce à la bonté de notre évêque, le jour de Pâques n'a pas été trop triste pour les quelques prisonniers de l'hôtel Benoit.

Sa Grandeur leur a fait servir la traditionnelle omelette au jambon, du sirop nouveau, de la tire, du sucre, etc.

—o—

Retraites

La retraite des RR. SS. Grises commence aujourd'hui en la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

La retraite des voyageurs de commerce, prêchée par le R. Père Prince, S. J., de Montréal, en la chapelle du Patronage, s'est terminé samedi dernier.

—o—

Euchre

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de St-Hyacinthe, donnera, jeudi le 29 courant, dans la salle du Patronage St-Vincent de cette ville un grand euchre.

Il y aura une magnifique collection de prix et la soirée promet d'être très intéressante.

Le prix du billet a été fixé à 50 sous, et on peut s'en procurer en s'adressant aux membres du Cercle. Qu'on ne manque pas cette belle soirée, où l'on pourra s'amuser en faisant une bonne oeuvre.

—o—

Remerciements

Les familles Beaudoin et Normand remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de l'épouse de M. Ovila Beaudoin, née Corona Normand, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de quelque manière que ce soit.

—o—

Cela se comprend

Le journal *Le Pays*, qui ne manque jamais l'occasion d'être désagréable pour quelqu'un, a dit, la semaine dernière, que le *Courrier* est ahurissant, quand il publie l'enquête faite dans la cause de Bouchard contre Bégin. Nous le croyons sans peine, mais nous continuerons quand même à démasquer.

Concert

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que notre concitoyen M. E. Gill-Plamondon est à mettre la dernière main à l'organisation de son grand concert du 22 courant.

Il sera bon de se rappeler qu'à toute personne qui y assistera, il sera donné gratis un billet qui donnera droit à participer au tirage d'une pièce de $2.50 en or. Ce tirage aura lieu le soir même du concert.

Pour tous autres détails nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de ce concert que nous publions dans une autre colonne.

Nous souhaitons plein succès à notre jeune artiste.

—o—

A St-Damase

A une séance du conseil municipal de la paroisse de St-Damase, tenue le six avril 1920: Proposé par MM. les conseillers Emile Bachand et Uldège Guilmain et résolu à l'unanimité que les membres de ce conseil ont appris avec plaisir la nomination de Mgr Fabien Zoel Decelles, enfant de la paroisse, à la haute position de vicaire-général du Diocèse de St-Hyacinthe;

Que la présente résolution soit inscrite dans les procès-verbaux du conseil et que copie en soit transmise à lui-même et aux journaux.

Signé: Joseph JODOIN, Maire.
" Z. T. Marchesseault, S.-T.

Vraie copie:
Z. T. Marchesseault, sec.-trés.

—o—

En avant

Notre nouvelle Chambre de Commerce nous paraît faire de la bonne besogne.

A sa réunion de mardi dernier, il a été décidé que la route nationale St-Hyacinthe Montréal, va se faire au printemps coûte que coûte.

Elle passera par St-Damase, si cette paroisse le veut, et c'est lundi que les contribuables vont se prononcer.

Si le vote est contraire, elle passera par Ste Madeleine; mais *elle passera*. Les autorités ont parlé et rien ne résistera au courant du progrès.

Il a, de plus été décidé d'ériger une enseigne annonce, à la gare du Grand Tronc. On va demander à la ville, de payer la construction et l'éclairage de telle annonce. C'est certain que nos échevins ne se feront pas tirer l'oreille.

Des instances sont faites auprès du conseil de ville, pour qu'il profite de l'offre de $250,000 que lui fait le gouvernement, grâce à M. Armand Boisseau, député; et cela, pour la construction de logements ouvriers.

Il est évident que les membres de cette Chambre de Commerce MEAN BUSINESS.

—o—

Mort d'un jeune

M. Charles Bertrand alias Charlie Bertrand, 28 ans, un des jeunes gens les plus avantageusement connus de notre ville, organisateur de toutes les parties de plaisir a été transporté à l'hôpital St-Charles, dimanche croyant souffrir de l'appendicite. Il a été opéré, dans la journée de mercredi, apparemment avec succès, mais il est mort jeudi après-midi, alors qu'il était à converser avec un des médecins de l'institution. Cette mort a créé dans notre ville une impression très vive, et les sympathies ont afflué auprès de sa mère, Mme veuve Henri Bertrand, de sa soeur Madame J. E. Lanoix, chez qui le corps a été exposé, ainsi que de Madame Durocher, son autre soeur.

Les funérailles qui ont été très solennelles, ont eu lieu à la Cathédrale. Nos sympathies.

—o—

Autre épreuve

Les épreuves ne manquent pas, auprès de Madame Beauregard, épouse de M. J. O. Beauregard, avocat, de cette ville.

Quelques jours après la mort de son frère, M. Wilfrid Grégoire, sa soeur Malvina, religieuse de la Présentation, au couvent d'Augusta Me., mourait subitement, à l'âge de 59 ans.

Son corps est arrivé à St-Hyacinthe mercredi matin, et, après un libéra, il a été inhumé dans le cimetière du couvent de cette ville.

Nous renouvelons à la famille éprouvée, nos sympathies bien sincères.

—o—

Madame J. B. Pagnuelo

Nous avons appris avec chagrin le décès de Madamem veuve J. B. Pagnuelo, la mère de M. H. A. Pagnuelo, commerçant d'automobiles, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu la semaine dernière, à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

La défunte était âgée de 70 ans environ.

Un rapport

Pour le dernier trimestre, M. le Dr Chs. E. L. Auger, de Ste-Hélène, coroner pour le comté de Bagot vient de faire rapport qu'il n'a été appelé que deux fois; la première, pour le cas d'un jeune enfant, Maurice Gadbois, de Ste-Hélène, mort subitement d'une bronchite capillaire; la deuxième, pour le cas de M. Joseph Guilbert, gardien de nuit, à la manufacture de la Acton Biscuit Coy., qui a trouvé la mort dans l'incendie de cette maison, le 12 mars dernier.

—o—

Aimable réunion

Nous empruntons à la *Presse*, le compte rendu qui suit:

Depuis quelque vingt-cinq ans, un certain nombre d'anciens élèves du séminaire de cette ville viennent prendre le dîner du lundi de Pâques à leur Alma Mater. Ils n'attendent pas d'invitation pour la circonstance. Ils se téléphonent, les uns aux autres et arrivent au réfectoire où ils sont certains de trouver là leurs anciens professeurs ou confrères qui leur tendent les bras, rivalisant d'amabilité.

Lundi donc, le nouveau supérieur, M. le chanoine Léon Pratte a vu sa maison envahie. C'étaient: le Dr Eugène Turcot, de cette ville; l'abbé E. H. Messier, curé de St-Hugues; M. le juge Mulvena et Geo. St-Pierre, de Sherbrooke, celui-ci accompagné de ses deux fils; le Dr Maxime Chaguon, le Dr J. O. Ledoux, l'abbé E. Vincent; le Dr J. A. Darche, M. L. Olivier, Hector Jasmin, aussi de Sherbrooke; M. Victor Morin, N. P. de Montréal; Paul Diffault, Elz. Chabot, N. P.; H. A. Beauregard, protonotaire à St-Hyacinthe; l'abbé Valmore Roy, curé de Ste-Rosalie, lesquels, réunis aux prêtres de la maison, et plus spécialement au nouveau directeur, l'abbé Elph. Gervais, et aux abbés P. S. Gendron, J. A. Dubreuil, procureur; P. A. Lafond, J. C. Lescault, et autres, formaient une famille assez nombreuse.

Inutile d'ajouter que M. le supérieur et ses prêtres ont fait les choses d'une façon absolument charmante et que les visiteurs sont repartis si enchantés de leur réception, qu'ils se sont engagés à revenir pendant de longues années encore dans cette maison où ils ont écoulé d'heureux jours.

—o—

A propos de Beurre

Une action assez intéressante a été entendue mercredi, devant la Cour Supérieure présidée par l'Hon. Juge Martineau.

M. J. Desgranges, cultivateur de Laprésentation poursuivait M. A. Bousquet, du même endroit, lui, réclamant $150 de dommages qu'il lui aurait causés dans les circonstances suivantes:

Le 3 mai 1919, M. Desgranges, agissant comme vendeur pour la beurrerie et fromagerie Guilbert, aurait vendu à la halle au beurre et fromage de St-Hyacinthe, la production de la fromagerie ci-dessus à raison de 47 cents la livre.

Le soir du 3 mai à une assemblée des directeurs et patrons de cette fromagerie Guilbert,, le demandeur questionné à cet effet, aurait informé ses gens qu'il avait vendu à 47c. Là dessus, le défendeur aurait dit: ce n'est pas à 47 cents que vous avez vendu, mais à 48c. J'étais présent à la halle et je vous ai parfaitement entendu dire à M. Thos. Ryan: je ne vends pas à moins de 48c, comme j'ai entendu M. Ryan vous répondre: c'est bien, je le prends.

D'après la demande, le défendeur aurait continué jusqu'au mois de décembre, à soutenir, en diverses occasions, que M. Desgranges avait vendu à 48 et qu'il n'avait rendu compte que de 47.

Le défendeur, de son côté dit qu'il n'a jamais injurié le demandeur. Il lui a simplement fait rappeler qu'il avait bien vendu à 48c; que le chiffre 48 a été inscrit sur le tableau de la halle; que le demandeur a été satisfait du défendeur, lui disant même: je suis content que tu sois venu à la halle, parce que je ne fais pas toujours attention, et parce que je ne suis pas instruit. J'aime cela, quand il y a des intéressés présents. Si c'est à 48 que j'ai vendu, je vais voir Ryan, et je sais bien qu'il va nous rembourser.

De nombreux témoins ont été entendus, et la Cour a pris la cause en délibéré.

Le demandeur était représenté par Mtre J. O. Beauregard et le défendeur par MM. Lussier et Fontaine.

—o—

L'amertume de la douleur retrempe le

In Memoriam

Lundi, le 5 courant, après quelques jours de maladie et ayant reçu les derniers sacrements est décédée Mlle Bernadette Taché, fille bien-aimée de M. Henri Taché et de Mme Léa Fontaine, son épouse.

La défunte, élève de l'Académie Lorette de cette ville était âgée d'un peu plus de quinze ans.

D'un physique agréable, elle était aussi douée de belles qualités morales. Elle était très intelligente, gaie, affectueuse et bonne; aussi était-elle aimée de ses compagnes presqu'autant qu'elle était chérie de sa famille.

Ses funérailles, qui ont été célébrées solennellement ont eu lieu mercredi matin, à 9 heures à l'église Notre-Dame du Rosaire. Le Révd Père R. Charette, O. P., qui avait été le directeur de conscience de la défunte, officiait, assisté des RR. PP. Gauvreau et Dussault comme diacre et sous-diacre.

Une foule nombreuse et recueillie assistait au service divin voulant témoigner à la famille affligée ses sympathies dans la nouvelle épreuve que Dieu lui envoyait.

Oui, parents affligés, deux fois en moins de deux mois, l'ange funèbre aux ailes sombres, a accompli sa divine mais douloureuse mission de venir moissonner de belles fleurs dans votre parterre familial.

Et devant ce vide immense, devant ces deux tombes qui viennent de se fermer et que l'on mettra l'une à côté de l'autre dans le cimetière pour y dormir leur dernier sommeil, vous êtes atterrés et vous restez inconsolables.

Oh! Nous comprenons votre douleur. Si tôt après le départ de votre Cécile, devoir vous résigner à laisser partir cette chère Bernadette!

Nous la comprenons votre douleur et la partageons, mais laissez-nous vous redire ces paroles de St-Augustin: "La séparation ne brise pas tout elle n'emporte pas avec elle toutes les roses de la vie, elle laisse une couronne encore belle, faite des fleurs du souvenir, entre-mêlées de celles de l'espérance."

Vous tous que sa mort afflige, père et mère, frères et soeurs, laissez la divine consolatrice, l'espérance chrétienne, panser la douloureuse blessure de vos coeurs. Rappelez-vous que la main de Celui qui éprouve est aussi celle de Celui qui console.

Du foyer des vierges bienheureuses, Cécile et Bernadette veillent sur vous et vous attendent.

Consolez-vous!

—o—

Un conseil

C'était à la première représentation de *Chérubin*.

Aux fauteuils, une jeune femme dont le corsage est très échancré se sent indisposée.

Son voisin se penche à son oreille et lui dit tout bas:

—Madame, voulez-vous me permettre un bon conseil? Rentrez chez vous, *habillez-vous* et couchez-vous.

—o—

Durant la retraite

—Allez-vous à l'église dit le confesseur à un bon cocher de chez nous?

—Oui, mon père, car j'y mène ben du monde.

—o—

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes.—

2.—Joseph Paul Marcel, fils de Wilfrid S. Cordeau et de Emma Y. Hébert. Par. et mar. J. Etienne Cordeau et Marie-Louise Cordeau.

2.—Marie Thérèse Pauline, fille de Wilfrid S. Cordeau et de Emma Y. Hébert. Par. et mar. Etienne Cordeau et Georgine Rémi.

3.—Marie Réjanne Yvette fille de Omer Leblanc et de Léontine Richer. Par. et mar. Arthur Richer et Marie Richer.

4.—Marie Rose Lucille, fille de Jean-Baptiste Messier et de Marie Louise Benoit. Par. et mar. Napoléon Girard et Arsélie Dansereau.

Mariages.—

6.—Entre Léopold Champagne et Juliette Madore.

6.—Entre Edouard Richer et Emélia Maheu.

7.—Entre Omer Noel Rainville et Cécilia Bernard.

7.—Entre Jos. Hector Ménard et

Sépultures.—

3.—Charles Bertrand, fils de Henri Bertrand et de Cordélia Gaucher, 29 ans.

3.—Corinne Moison, veuve de J.-Baptiste Pagnuelo, 65 ans.

3.—Cordélie Stebenne, fille de P. Stebenne et de Rémi Phaneuf, 61 ans.

4.—Joseph Paul Marcel, fils de W. Stanislas Cordeau et de Yvonne Hébert, 1 jour.

4.—Marie Thérèse Pauline, fille de W. S. Cordeau et de Yvonne Hébert, 1 jour.

7.—Malvina Grégoire, dite Soeur Marie St-Mathias, fille de Etienne Grégoire et de Philomène Messier, 59 ans.

7. — Bernadette Taché, fille de Henri Taché et de Léa Fontaine, 15 ans.

8.—Aurélie Pepin, fille de Joseph Pepin et de Marie Darche, 84 ans.

NOTRE-DAME

Baptêmes.—

1.—Joseph Henri, fils de Wilfrid Perron et de Antoinette Cordeau. Par. et mar. Joseph Perron et Georgiana Hébert.

3.—Joseph Jean Maurice, fils de Ovila Bourbeau et de Hélène Thérault. Par. et mar. Armand Bourbeau et Una Bourbeau.

Mariages.—

6. — Entre Alphonse Palardy et Eva Beauregard.

Sépultures.—

2.—Emile, fils de Casimir Brière et de Lucie Bélanger, 15 ans.

7.—Gertrude St-Germain, fille de Joseph St-Germain et de Dora Morin, 5 ans.

—o—

Chambre de Commerce

Assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce tenue le 6 courant, à 8 heures du soir, dans la salle des délibérations du Conseil Municipal.

Cette assemblée, sous la présidence de M. W. Gironard, a été nombreuse, excessivement intéressante. On s'y est occupé de questions de toute première importance.

Les minutes de la dernière assemsemblée générale sont adoptées telles que lues sur proposition de M. V. Sylvestre, secondé par M. E. Brais.

Le secrétaire donne ensuite lecture des lettres du maire de St-Hyacinthe en réponse à celles de la Chambre relativement à la nomination, par le Conseil municipal, de deux citoyens pour faire partie de la commission d'administration de l'Ecole technique, et à la passation d'un règlement pour l'économie de la lumière.

Le secrétaire donne aussi lecture d'une lettre adressée au Maire par M. C. Holmes, de Montréal, à propos d'une nouvelle compagnie qui désire venir s'établir dans notre ville pour la fabrication de camions-autos. Toutes ces lettres sont référées aux comités auxquelles elles se rapportent.

Brièvement, M. le président fait une revue rétrospective du travail accompli par le bureau de direction de la Chambre de commerce depuis la dernière assemblée générale. Voici quels ont été les principaux points de cette revue: 1o la question des logements ouvriers; 2o les bonnes routes; 3o les enveloppes-annonces; 4o le projet d'érection d'une annonce-réclame à la gare du chemin de fer; 5o la question du gaz.

Lors de la séance du Bureau de direction, tenue le 30 mars dernier, M. Magloire Côté, avait proposé la motion suivante:

ATTENDU que pour développer notre ville, la faire prospérer et progresser, il est nécessaire que tous les citoyens travaillent ensemble à cette oeuvre dans la paix, la concorde, l'harmonie et l'union;

ATTENDU que cette paix, cette union et cette concorde n'excluent pas les différences d'opinion qui sont nécessaires pourvu qu'elles soient loyales, mais que, par contre, les dénonciations ayant un caractère personnel, ou basées sur des faits d'ordre privé, ou tendant à jeter du ridicule, n'offrent aucun intérêt pour le public bien pensant, sèment la haine et la discorde dans notre population, nous font mal juger par les étrangers qui ont connaissance de ces disputes et sont ainsi un obstacle grave au progrès et au développement de

QU'IL SOIT RESOLU que cette Chambre nomme une délégation chargée de soumettre ces considérations aux éditeurs de nos trois journaux locaux, *Le Courrier*, *Le Clairon* et *La Tribune*, et de les prier de restreindre à l'avenir leurs polémiques au mérite seul des questions d'intérêt public sur lesquelles ils veulent éclairer leurs lecteurs afin qu'ainsi ils contribuent à faire travailler nos concitoyens avec ensemble au développement de notre ville.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité de la Chambre, et MM. M. Côté, L. Augustin et Max. David ont été délégués pour aller rencontrer les éditeurs de nos journaux locaux.

Et hier soir, la Chambre a applaudi lorsque M. M. Côté lui a appris que tous les intéressés avaient fait l'accueil le plus aimable à la délégation de la Chambre et avaient été heureux d'adhérer en plein à la teneur de la motion. Nos polémiques ont vécu... elles sont maintenant du passé... nous commençons une ère de paix, de concorde et d'union qui sera pour notre ville une source d'avantages à tout point de vue.

Au sujet de l'annonce-réclame que la Chambre projette de faire ériger à la gare du chemin de fer, M. le Maire a bien voulu déclarer qu'il était favorable au projet et qu'il y voyait un grand bien pour le développement industriel de la ville. Il veut faire cette annonce grande et belle, car, dit-il, la ville prospèrera dans la mesure qu'elle s'annoncera. Il déclare de plus que l'annonce faite dans les grands-journaux de Montréal et de Québec, l'année dernière, a amené 40 familles nouvelles dans St-Hyacinthe, et 225 ouvriers au moins lui ont demandé des informations relativement au désir qu'ils avaient de venir s'établir chez nous.

Le Maire demande alors si c'est le désir de la Chambre que la ville continue les annonces déjà commencées. Puis sur proposition de MM. Côté, secondé par M. J. A. Godard, la Chambre est unanime à déclarer qu'elle partage le sentiment du maire sur cette question des annonces.

Puis pour régler le projet de l'annonce-réclame, M. E. Solis propose que le secrétaire soit autorisé d'écrire au Conseil municipal lui demandant s'il consentirait à défrayer les dépenses de l'érection de cette annonce, tenant compte toutefois des $75 promis par la Southern Canada Power à la Chambre pour la même fin. Adopté à l'unanimité.

La question des logements ouvriers est alors venue sur le tapis. MM. M. David, R. Morin, T. D. Bouchard et H. Langevin ont été les "debaters" sur ce sujet, et ont vivement intéressé les membres. Il est entendu que la ville nommera une commission de cinq membres pour s'occuper de ce travail. La ville est actuellement à préparer un règlement, et elle fera la demande de $250,000.00 au Gouvernement provincial.

M. V. Sylvestre a ensuite mis devant la Chambre la question du chemin du "Broadway" du village St-Joseph. Ce chemin est dans un état on ne peut plus mauvais et cause un tort très considérable au commerce de notre ville. M. Sylvestre demande à la Chambre s'il n'y aurait pas moyen d'améliorer ce chemin, et il déclare que la maison Lafrance et Sylvestre serait prête à fournir sa quote-part dans ce sens.

Là-dessus, M. R. Morin dit que le village St-Joseph est bien consentant à améliorer ce chemin, mais que dans le moment il y a un autre obstacle à surmonter, mais qu'il espère que cet obstacle sera bientôt levé.

La question d'un bureau de placement a ensuite été mise sur le tapis par M. M. Côté. Et la Chambre a commissionné le secrétaire d'écrire au député de St-Hyacinthe, le priant de hâter le plus possible l'établissement d'un bureau qui serait si utile à nos ouvriers.

Le rapport du président de Transports et Chemins de fer relativement à la lettre envoyée à la Chambre par M. L. H. Marcotte, secrétaire de la Compagnie de Téléphone des Cultivateurs de la Province de Québec, a amené une discussion assez mouvementée. Et en définitive, il a été résolu par la Chambre de reconsidérer cette question, et sur proposition de M. L. W. St-Louis, secondé par M. T. D. Bouchard, MM. E. Solis et V. Sylvestre sont nommés pour faire partie du comité de Transports et Chemins de fer auquel la lettre de M. Marcotte a été de nouveau référée.

Et la séance est levée.

—o—

Le monde serait un paradis si nos débiteurs avaient autant de mémoi-

"Ne s'est jamais senti mieux," dit-il.

"Vraiment, j'étais si faible que je pouvais à peine faire mon ouvrage; mais depuis que j'ai pris du Tanlac, Je me sens en aussi bonne santé que je l'ai jamais été." Telle est la déclaration récemment formulée par M. Alexandre Berthiaume, domicilié au No. 61 rue Darling, à Montréal, et dont l'occupation consiste à faire l'épreuve de l'huile, à l'Imperial Oil Limited.

"Depuis deux ans et demie, je souffrais d'une telle indigestion qu'après chaque repas j'avais des douleurs. Il se formait des gaz dans mon estomac, et j'avais de telles nausées et une telle sensation de lourdeur que j'avais peine à respirer longuement. J'en étais rendu à manger juste assez pour me soutenir, et mon teint devint jaune. Souvent, lorsque j'étais à mon travail, je devenais si faible, et la tête me tournait tellement que j'en devenais énervé, et je devais m'asseoir et me reposer. J'étais presque toujours constipé, et j'avais parfois des maux de tête qui me duraient des heures, et la douleur était si grande que je venais près de perdre la tête. Je ne dormais que très peu, la nuit, car j'étais si nerveux que le moindre bruit venant de la rue m'éveillait, et le matin, j'avais à peine assez de forces pour me lever et me rendre à l'ouvrage.

"Le Tanlac était justement ce qu'il me fallait car il m'a remis si vite sur pied que je suis maintenant en aussi bonne santé que jamais. J'ai un appétit d'ogre, et je puis maintenant manger de tout ce que je veux sans être le moins du monde incommodé par les gaz, les nausées ou la courte haleine. Les vertiges ainsi que les maux de tête ont disparu tout-à-fait, et je ne suis plus constipé. Mes nerfs sont devenus solides, je dors toute la nuit sans m'éveiller une seule fois. Les forces et l'énergie que j'avais perdues me sont revenues, mon teint est redevenu clair, et mon travail devient tous les jours de plus en plus facile."

Le Tanlac est maintenant en vente à St-Hyacinthe, chez M. J. H. E. Brodeur; à St-Nazaire, chez M. Benjamin Peplin; à Beloeil, chez M. E. Brunelle; à St-Denis, Rivière Richelieu, chez Wilfrid Tétreault; à St-Hilaire Village, chez M. P. H. Hébert; à Richelieu, chez M. A. Ostiguy; à Ste-Julie de Verchères, chez M. A. Girard, et à St-Dominique, chez M. L. J. Dubois, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

L'Impot sur le revenu

Toutes les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:

Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $1,000 ou plus.

Toutes autres personnes qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné $2,000 ou plus.

Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé $2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

Toute personne requise de faire déclaration, qui manque de le faire dans le délai établi à cette fin est passible d'une amende de vingt-cinq pour cent du montant de la taxe payable.

Toute personne, sujette ou non à l'impôt, qui néglige de faire rapport ou de fournir les renseignements dûment requis d'après les dispositions de la loi, est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de $100 pour chaque jour durant lequel elle est restée en défaut. Aussi, toute personne faisant une fausse déclaration dans un rapport ou dans tout renseignement requis par le ministre, est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité n'excédant pas $10,000, ou de six mois de prison, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.

En récompense de leurs services

Dans le but de stimuler la loyauté de ses employés et de les récompenser pour la longueur de leurs services, le Pacifique Canadien vient d'annoncer par l'intermédiaire de son président, M. E. W. Beatty, l'adoption d'une mesure qui ne manquera pas d'être vue d'un très bon œil par tous ceux qui sont à l'emploi de la grande organisation de transport. Il s'agit en l'occurrence de dit un certain nombre d'années de service; ces passes leur permettront de voyager gratuitement, ainsi que leurs épouses, sur certaines sections du réseau de la compagnie. Voici comment on a fait la classification du personnel pour cette distribution:

Les employés des districts des surintendants-généraux, qui ont au moins dix années de service continu se verront attribuer chacun une passe qui sera valide pour voyager dans leur district. Ceux qui auront vingt années de service auront droit à une passe qui leur permettra de circuler gratuitement, soit sur les lignes de l'Est ou sur celles de l'Ouest. Les employés des bureaux-chefs qui sont au service de la compagnie depuis quinze ans sans interruption, recevront une passe valide sur les voies de l'Est ou celles de l'Ouest, selon qu'ils sont employés dans l'est ou l'ouest du pays.

Les femmes à l'emploi du Pacifique Canadien jouiront des mêmes prérogatives que les hommes à ce sujet et pourront tout aussi bien que ces derniers, revendiquer la possession d'une de ces passes, si elles restent au service du chemin de fer le nombre d'années requis.

Cette innovation dans la politique de la compagnie du C. P. R. à l'égard des quelques 75,000 personnes de toutes classes, qui de l'Atlantique au Pacifique, en Europe, en Asie et dans d'autres pays, participent à l'opération efficace de ses multiples services, est une indication nouvelle de l'intérêt que porte cette organisation à ses employés et des efforts qu'elle fait pour s'assurer leur loyauté.

Les Pêcheries de la Colombie Anglaise

Il existe plusieurs variétés de saumon dans les diverses mers et rivières du monde entier, mais l'on s'accorde généralement pour décerner la palme à celui qui abonde sur les côtes de la Colombie Anglaise, tant pour son agilité, sa force et son développement, que pour l'excellente qualité de sa chair comme nourriture. On pêche bien sur les bords de l'Atlantique, un saumon fort réputé chez les gourmets, mais la quantité en est plutôt limité, de sorte que cette industrie est loin d'être rémunératrice dans l'Est que sur la côte du Pacifique.

La mise en conserves du saumon est aujourd'hui l'une des principales industries de la Colombie-Anglaise; chaque été des milliers et des milliers de ces vigoureux poissons remontent les rivières de la province pour déposer leurs oeufs et c'est alors qu'on les prend avec la plus grande facilité, au moyen de rets, de seines et autres engins. C'est dans le Fraser qu'ils abondent surtout et c'est en suivant les méandres de ce fleuve, qu'ils atteignent les plus lointaines distances dans l'intérieur. Les prises du Fraser sont si considérables, que l'on commence à s'inquiéter dans l'état de Washington, sur le sort qui attend le saumon du Puget sound; depuis quelques années en effet, il fréquente en nombre de moins en moins grand les cours d'eau de cet état de l'Union. On voudrait que le gouvernement des Etats-Unis en défendit la pêche pendant quelque temps, afin de sauvegarder les intérêts de cette industrie dans le Sound, mais celui-ci n'a pas encore jugé à propos de prendre cette mesure. Les autorités fédérales canadiennes ont même déjà manifesté le désir de contrôler les pêcheries du Puget Sound et du Fraser, de concert avec le gouvernement de l'état de Washington et ceci durant une période de quinze ans, mais là encore, il n'y a pu avoir entente.

La saison de la pêche au saumon n'est pas très longue; elle dure 48 jours dans la région de la rivière Fraser et 62 jours dans les territoires du nord de la province. On estime que dans toute la Colombie, il se prend 1,500,000 boites de saumon pesant 48 livres chacune.

Le saumon des eaux du Pacifique se divise en cinq catégories distinctes: le "sockeye" qui atteint son plein développement à l'âge de quatre ans, pesant alors environ 6 livres. Le "quinnet", plein développement entre quatre et six ans: poids, 18 à 30 livres, parfois jusqu'à 100 livres. Le saumon "argenté", maturité à 3 ans; poids, entre 3 et 8 livres. Le "rose", poids entre 3 et 6 livres; plein développement à deux ans. Le "chum" pèse de 10 à 12 livres lorsqu'il est arrivé à l'âge de six ans.

Lorsque ces poissons ont atteint leur pleine croissance, ils remontent instinctivement frayer dans les rivières où ils naquirent eux-mêmes et après qu'ils ont rempli ces fonctions de reproduction, ils meurent généralement d'épuisement.

Les principales pêcheries de saumon de la Colombie-Anglaise sont

Les Plus Grosses Affaires d'Assurance-Vie au Monde

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

(CONSTITUEE PAR L'ETAT DE NEW-YORK)

HALEY FISKE, Président, **FREDERICK H. ECKER, Vice-Président**

Montant total d'assurance en force	$5,343,652,434
Plus considérable que celui de toute autre compagnie au monde.	
Assurance-Vie Ordinaire (primes annuelles) payées en 1919	$910,091,087
Plus que toute autre compagnie au monde n'en a jamais placée en une année.	
Assurance industrielle (prime hebdomadaire) payée en 1919	$508,590,405
Plus qu'aucune compagnie au monde n'en a jamais placée en une année.	
Assurance totale placée et payée en 1919	$1,418,681,492
Le plus gros montant jamais placé en un an par n'importe quelle compagnie au monde.	
Augmentation d'assurance en vigueur en 1919	$914,140,618
Plus qu'il n'en a jamais été gagnée par aucune compagnie au monde en une année.	
La compagnie a gagné plus d'assurances en force en 1919 qu'aucune autre compagnie n'en a écrite.	
Nombre de polices en vigueur le 31 décembre 1919	21,770,671
Supérieur à celui de toute autre compagnie d'Amérique.	
Augmentation du nombre de polices en force	1,986,410
Gain annuel plus fort que celui de toute autre compagnie dans l'univers.	
Actif	$864,821,824.55
Augmentation de l'actif en 1919	$89,367,126.27
Plus considérable que celle de toute autre compagnie au monde.	
Passif	$835,736,487.38
Surplus	$29,085,337.17
Nombre de réclamations réglées en 1919	239,125
En moyenne une police payée chaque 30 secondes à chaque jour d'affaires de 8 heures.	
Montant payé aux détenteurs de polices en 1919	$73,581,759.91
On a donc payé en moyenne pour $505.93 de réclamations par minute, chaque journée d'affaires de 8 heures.	

Les Gardes-malades de la Métropolitan ont fait 1,300,883 visites gratuites à 256,000 malades détenteurs de polices industrielles.

Les employés de la Métropolitan ont distribué plus de douze millions d'exemplaires de publicité sur la santé.

Ce qui porte le total de la distribution à plus de 200,000,000.

Réduction de la mortalité générale aux âges de 1 à 74 ans en 8 ans : 17.9 pour cent.

Diminution pour la typhoide, 59 pour cent; pour la tuberculose, plus de 33 pour cent; maladies du coeur, plus de 23 pour cent; mal de Bright, plus de 25 pour cent; maladies contagieuses chez les enfants, plus de 46 pour cent.

Pour la réduction générale et pour chaque cas de maladie, ces chiffres sont beaucoup plus considérables que ceux indiqués par les statistiques de la sphère d'inscription aux Etats-Unis.

Le taux de la mortalité dans la section d'assurance industrielle en 1919 est le plus bas constaté dans les statistiques de la Compagnie.

AU CANADA

La Mettropolitan a plus d'assurance en vigueur que toute autre compagnie, soit	$336,193,990
La Metropolitan a placé en 1919 plus qu'aucune autre compagnie	$103,656,346
La Metropolitan a placé plus d'affaires ordinaires (prime annuelle) que toute autre compagnie	,964685,339
L'augmentation d'assurance de la Metropolitan a été plus considérable que celle de toute autre compagnie	$68,213,000
La Metropolitan a plus de garanties canadiennes en dépôt auprès du gouvernement du Dominion et de fidéicommissaires du Canada que toute autre compagnie	$38,789,108.65
La Metropolitan a plus de $44,000,00 de placé sous forme d'obligations canadiennes	
Total de placements de la Metropolitan au Canada au 31 décembre 1919: plus de	$54,000,000

Ce montant ajouté à la somme payée en réclamations pour mortalités, dotations à maturité, dividendes et autres paiements aux détenteurs de polices, plus les paiements aux Canadiens pour dépenses d'administration depuis que la Metropolitan a commencé à faire des affaires au Canada en novembre 1885, excède le montant reçu par la compagnie en primes de la part des détenteurs de polices canadiens.

La Metropolitan a payé aux détenteurs de polices canadiens en 1919	$3,935,729.06
Les gardes-malades de la Metropolitan ont fait 129,635 visites gratuites au Canada en 1919, et la compagnie a distribué 1,061,440 pièces de littérature sur l'hygiène au Canada en 1919.	
Nombre de polices de la Metropolitan en vigueur au Canada	1,431,827

ECHANGE

Les détenteurs de polices canadiens de la Metropolitan ne sont nullement affectés par les taux d'échange entre les deux pays, parce que toutes les primes sur polices en vigueur au Canada sont payables avec des fonds canadiens.

E. BERNIER, Gérant local, Rues Laframboise et Girouard, ST-HYACINTHE, Qué.

AUTOMOBILISTES !

ET AU PUBLIC

Nous venons justement d'ouvrir aux Nos 38-40 Mondor (Garage Fortin), un atelier de

SOUDURE OXIGENE

Nous garantissons pleine et entière satisfaction sur réparations de fer, acier, fonte, cuivre, aluminum, fonte maléable, décarbonisage de moteurs d'automobiles, etc. : : : : : :

Notre ouvrage est fait par un expert. Une visite est sollicitée.

ST-HYACINTHE WELDING MFG

38-40 RUE MONDOR. **TEL. 56**

A VENDRE

Trois superbes terrains

Situés sur le Boulevard Girouard, en face de l'Ecole Normale. Dimensions de chacun : 50 pieds de largeur, 120 de profondeur. Prêts à être bâtis. Canal d'égoût récemment fait. Tout le front utilisable: ruelle de 10 pieds de largeur en arrière, entrée rue Kéroak. : : :

S'adresser au

Docteur Gaston Lapierre

2001 WAVERLY, MONTREAL

Protegez votre Toit

LE toit a son importance, il embellit ou défigure tout l'édifice. Il faut donc maintenir en parfait état le toit d'une maison couverte en bardeaux, car sitôt que la couverture commence à pourrir, il en résulte une diminution générale dans la valeur de la propriété.

Vous cherchez la durabilité constante et la belle apparence, alors employez la

Teinture pour Bardeaux B-H

soit pour l'immersion des bardeaux avant de les poser, soit pour les teindre quand le toit est terminé.

Cette teinture existe en toutes nuances, elle durcit, protège, conserve votre résidence et lui donne un air de parfaite distinction.

A l'instar des autres produits B-H, la *Teinture pour Bardeaux* B-H est la préférée des gens qui apprécient une bonne peinture.

En Vente Chez

A. SEGUIN

ST-HYACINTHE, P. Q.

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED

MONTREAL HALIFAX ST. JOHN TORONTO WINNIPEG MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER

La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand

ST-HYACINTHE.

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à bois, Fabriques à beurre et installations diverses.

Gréments de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc.

Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines). Bornefontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, Ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et engins à gasoline.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

Vancouver, la Métropole du Pacifique.

Le développement qu'ont subi depuis quelques années les vastes territoires qui s'étendent à l'ouest du lac Supérieur a surtout été marqué par la naissance de villes nombreuses qui ont pratiquement surgi du sol durant la période de prospérité qui précéda le bouleversement de la guerre, ainsi que par l'expansion des centres qui existaient déjà avant même que l'attention générale se soit fixée sur cette riche partie du Dominion. Dans les provinces prairies, des villes comme Winnipeg, Régina, Calgary et Edmonton, devant l'affluence considérable des immigrants venus de toutes les parties du monde tenter fortune dans le moderne Eldorado canadien, virent leur population se décupler et leur développement prendre un tel essor, qu'il devint souvent difficile pour l'administration des services municipaux de tenir le pas avec l'augmentation formidable qui se manifestait dans toutes les sphères.

La Colombie-Anglaise jouit aussi à cette époque de la vague de prospérité qui s'était abattue sur le Canada et ses villes prirent alors presqu'autant d'expansion que celles des prairies. La principale, Vancouver, s'est développée dans des proportions telles, qu'elle est devenue aujourd'hui l'un des centres les plus importants du pays. Avantageusement située au fond d'un hâvre bien abrité et point terminus de la ligne transcontinentale du Pacifique Canadien, à qui il faut dire qu'elle doit une partie de sa prospérité, cette ville ne devait pas tarder à devenir par l'étendue de son commerce, la métropole de la côte du Pacifique. Loin de voir son importance diminuer par le fait de la guerre et de la grande dépression qu'elle causa dans le domaine économique, Vancouver sembla toujours conserver pendant les années instables que dura le conflit, le caractère d'activité qui le distinguait auparavant. Grâce à son port par où passèrent des quantités extraordinaires d'aprovisionnements et d'articles de guerre, de même que des milliers de soldats, la ville ne vit pas beaucoup ralentir sa marche progressive ni diminuer dans une trop grande mesure le chiffre de ses affaires.

Pendant les premières années de la grande guerre, avant que nos voisins du sud y prissent part eux-mêmes, Vancouver fut probablement l'endroit le plus visité par les touristes américains le long de la côte du Pacifique. Intéressante par son caractère cosmopolite, pittoresque par son site exceptionnel, la ville offre encore dans ses limites et dans ses environs, une foule d'attractions naturelles qui font les délices des visiteurs. Son parc Stanley qui ferme le hâvre aux trois-quarts, lui laissant un passage étroit mais profond, est avec sa luxuriante végétation, ses superbes promenades et ses pins géants, probablement le plus beau du genre en Amérique; le canyon de Capilano que l'on traverse sur un pont suspendu à quelque 300 pieds au-dessus du fond du précipice; la magnifique plage d'English Bay; les hauteurs Shaughnessy, sont autant d'endroits qui restent gravés dans la mémoire de ceux qui sont allés passer quelque temps dans la capitale commerciale de la Colombie-Anglaise.

Vancouver possède de superbes édifices, de confortables et luxueuses hôtelleries, des rues propres et bien disposées, une gare adéquate aux besoins du trafic et en un mot, tout ce qui peut en faire une moderne métropole; sa population, qui touche presque les 200,000 habitants, va sans aucun doute continuer à augmenter et il serait difficile de dire maintenant quelle position Vancouver occupera finalement sur le littoral du Pacifique.

Notre Pays

La superficie totale du Canada est de 2,386,395 âcres, soit 3,729,665 milles carrés.

Ces chiffres ne disent peut-être pas grand chose au lecteur, des comparaisons lui en feront peut-être saisir mieux la portée.

Le Canada a 111,992 milles carrés de plus grand que les Etats-Unis, y compris l'Alaska. Il représente le tiers du total de la superficie de l'Empire Britannique. Il est 30 fois plus vaste que le Royaume-ni; 18 fois plus grand que l'Allemagne de l'ancien Kaiser; 19 fois l'étendue de la France et 33 fois celle de l'Italie.

La frontière qui sépare le Canada des Etats-Unis a 3,000 milles de long, dont 1,600 en terrain et 1,400 en eau.

Cette frontière internationale est unique en son genre. Pas un canon, pas une forteresse, pas un navire de guerre ne marque la séparation des deux nations.

Le Droit

"TEINTURES DIAMANT"

"TEINTURES DIAMANT". Vieux vêtements remis à neuf.

Toute femme peut teindre les vêtements usagés ou défraichis, soit laine, soie, cotton, toile ou mélangés de n'importe quelles couleurs pour qu'ils paraissent comme neufs en suivant les directions contenues dans chaque paquet de "Teinture Diamant".

6½% CINQ ANS

Obligations Garanties

DE LA

Montreal Public Service Corporation

Datées du 2 juillet 1919 *Echéant le 2 juillet* 1924.

INTERETS: le 2 janvier et le 2 juillet.

Capital et intérêts payables en or à:

LA BANQUE D'HOCHELAGA, à Montréal et à Québec ou à LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA, à Montréal, à Toronto et à Québec.

COUPURES: $1,000., $500., et $100

ENREGISTREMENT: Ces obligations peuvent être enregistrées *quant au principal, au bureau de la Bankers' Trust Company*, à Montréal.

LEGALITE: Les études de MM. Béique & Béique et de MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats, ont examiné et approuvé la validité de cette émission.

PRIX: Le pair (100) *et les intérêts courus.*

Envoi du Prospectus sur demande. Téléphonez ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

CREDIT CANADIEN

(INCORPORE)

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Tél.: Main 2926 et 2927. Boite Postale 1180.

CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

SOUTHERN CANADA

PAR LES MATINS FRILEUX DU PRINTEMPS

Dans la mi-saison, quand le calorifère est refroidi, réchauffez votre chambre au moyen d'une chaufferette électrique.

Portative, on l'utilise dans la chambre où elle est requise.

D'emploi facile, (elle se visse à une douille de lampe ordinaire) elle n'offre aucun des dangers si redoutés dans l'usage des autres chaufferettes.

Nous avons plusieurs modèles.

Demandez-nous de plus amples renseignements.

Le temps de peinturer est arrivé

Si vous différez de peinturer, votre propriété en souffre. Ne retardez pas davantage. *"Sauvez la Surface et vous Sauvez Tout."* Examinez l'intérieur et l'extérieur et vous verrez maints endroits qui requièrent une couche de peinture. C'est le bon moment; la nature refait son décor; faites comme elle. La méthode la plus économique consiste à employer les

PEINTURE 100% PURE ET VERNIS

MARTIN-SENOUR

Leurs propriétés couvrantes et leur durabilité sont extrêmes. Exigez cette marque en vogue; il y va de votre intérêt. Quelle que soit la nature du travail que vous projetez, il y a une peinture ou un vernis **MARTIN-SENOUR** approprié et, chacun dans sa sphère, l'un ou l'autre de ces produits est garanti pour l'usage auquel il est destiné.

Consultez-nous sur vos travaux. Notre assortiment est complet et nous vous fournirons des plans de décor et des conseils pratiques.

S. BOURGEOIS & CIE

ST-HYACINTHE, P. Q.

(6F)

Guarantie

Nous Garantissons que la Peinture 100% Pure Martin-Senour (excepté la blanc intérieur et quelques nuances foncées qui ne peuvent se préparer au plomb et au zinc seuls) est faite de carbonate de plomb pur, d'oxyde de zinc pur, avec la quantité de matière colorante voulue pour lui donner ses différentes teintes et nuances, d'huile de lin pure et de térébenthine siccative; qu'elle ne contient absolument pas d'eau, ni de benzine, blanc de céruse ou substances adultérées, et qu'elle est **VENDUE EN ETAT DE SUBIR L'ANALYSE CHIMIQUE.**

The MARTIN-SENOUR Co. Limited

Cà me paiera-t-il de changer mon écrémeuse?

"Voilà maintenant quatre ans que j'ai mon écrémeuse. Elle me coûte pas mal en réparations chaque année, et souvent je me demande si j'en retire toute la crème que je devrais". Ne vous êtes-vous jamais posé de semblables questions? Quelques-unes des meilleures lettres d'éloges que nous recevons, nous viennent de gens qui avaient d'autres écrémeuses et qui ont remplacé leurs vieilles machines par la nouvelle

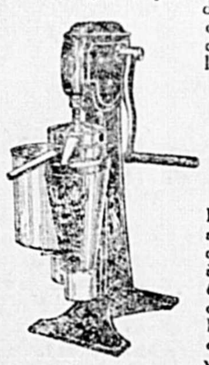

Ecrémeuse Tubulaire "SHARPLES" Alimentée par Succion

La raison en est très simple. D'abord et avant tout, la Sharples écrème proprement, donnant une crème d'une densité uniforme à n'importe quelle vitesse. La plupart des écrémeuses laissent se perdre de la crème quand elles tournent à faible vitesse, mais la Sharples tire toute la crème, même quand elle tourne lentement. N'importe quelle vitesse convient avec la Sharples.

Puis, le réservoir se trouve à deux pieds seulement du plancher, ce qui permet d'y vider, sans fatigue, des bidons de 40 pintes, le tube d'alimentation par succion maintenant toujours une quantité de lait suffisante dans le bol.

Un énorme avantage de l'écrémeuse Sharples est également la simplicité de sa construction. Il n'y a pas de disques à laver. L'invention du bol tubulaire permet de retirer la crème du lait avec beaucoup plus d'efficacité que le vieux système d'écrémeuse à disques. Il n'y a ni trous ni coupes à remplir d'huile. Une cuillerée à soupe d'huile, une fois par mois dans le récipient à huile, c'est tout ce qu'il faut. La construction simple et rigide des écrémeuses Sharples les rend plus durables que toutes les autres.

Ecrivez-nous; nous vous donnerons plus de détails et vous enverrons notre catalogue.

Sharples Separator Co.

314 Notre-Dame Ouest, :: MONTREAL, P. Q.

Bureau-chef, TORONTO. -- Succursale, REGINA, SASK.

Pour plus amples details, remplissez la formule suivante et adressez-la à

SHARPLES SEPARATOR CO.,
314 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL, P. Q.
BUREAU-CHEF, TORONTO. SUCCURSALE, REGINA, SASK

Nom .....

Adresse .....

Comté ..... Province .....

Attendez patiemment et raffermissez vos coeurs.

Si l'Eternel est pour nous, qui sera contre nous.

Un esprit recueilli et un coeur fidèle, c'est tout le chrétien.

Un peu de bonne volonté, et Dieu fait le reste.

PROPRIETES A VENDRE

RUE CONCORDE

Terrain 25 pds de front et passage mitoyen par 80 pds de profondeur. Sur cette propriété il y a une maison de 22 pds x 30, trois étages, deux logements avec cave de 8 pds de hauteur, solage en bois, avec revenus de $264 par année. Prix de vente: $2,500. Dont $900 comptant, la balance payable $100 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE CONCORDE

Terrain de 100 pds carrés à de très bonnes conditions.

RUE ST-MICHEL

Terrain 58 pds de front, 80 pds de profondeur. Maison à quatre logements, 4 appartements chacun, maison 35 x 50. Cave de 5 pds de hauteur, solage en pierre, couverture en gravier. Revenus de $480 à compter du 1er mai 1920. Prix de vente: $4,000. Dont $1,500 de $480 à compter du 1er mai 1920, comptant, la balance avec termes faciles.

RUE CASCADES

Terrain 45 x 50. Maison de 10 appartements avec chambre de bain, maison de 40 x 40 allonge de 10 x 15, électricité dans chaque appartement, cave y *comprises, gaz, eau chaude, très bien situé* pour louer des chambres. Refuse actuellement $40 par mois pour quatre chambres. Réparations à l'intérieur ont été faites pour $300 comprenant la peinture et tapisserie l'automne dernier. Prix de vente: $4,000. $1500 comptant, balance $500 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE STE-MARGUERITE, coin Plété

Terrain 78 pds de front x 70 pds profondeur. Maison y construite de 51 pds x 37, brique solide, quatre logements, cinq appartement par logement, solage en pierre, cave de 6 pds de profondeur, couverture tôle galvanisée. Eclairage électrique. Prix de vente: $6,500. Dont $2000 comptant, la balance $200 par année avec intérêt de 6 pour cent. Occasion pour un prompt acheteur. Revenus $729 par année à compter du 1er mai 1920.

RUE MONDOR, Coin St-Louis

Terrain 100 pds front x 100 pds de profondeur. Trois maisons y construites, 38 x 60, 38 x 35 et 36 x 25, en bois, construites depuis quatre ans, huit logements, 4 appartements, 6 appartements, 5 appartements, solage en ciment, chambre de bain, éclairage à l'électricité, cave de 7 pds hauteur, couverture en métal. Revenus $1000 par année. Ces logements ne sont pas loués à leur valeur car il y a de ces logements de six appartements qui sont loués $10 par mois. Ainsi ces loyers pourraient être plus élevés. Prix de vente: $11,000, $4000 comptant, $800 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE RAYMOND

Terrain 50 pds front, 75 de profondeur, maison en bois 25 x 30, cuisine de 12 x 15, attenant à la maison, deux logements, belle grande cave, solage en ciment, avec un autre logement en arrière, de quatre appartements, bien éclairés, beau grand jardin, pommiers sur la propriété, écurie, remise à voitures, remise à bois. Revenus au 1er mai prochain, $372 par année. Prix de vente: $3,000. Balance $300 par année avec intérêt de 6 pour cent. Comptant $1,300.00.

RUE ST-DOMINIQUE

Terrain 60 pds x 75 pds profondeur, maison à deux logements, un de 7 appartements, l'autre de 5 appartements, la maison a 45 pds front x 25 profond. cuisine attenant à cette maison de 12 x 15, chaque logement, grand terrain pour jardinage, beau hangar pour bois ou pour garage. Revenus au printemps: $336.00. Prix de vente: $2,500. Dont $800 comptant, la balance payable $100 par année avec intérêt de 6 pour cent deux fois l'an.

PROPRIETE RUE GIROUARD

Terrain de 100 pieds de front par 300 pieds de profondeur. Maison à 3 étages 40 x 42, 20 appartements, solage en pierre de 8 pieds de hauteur, couverture en tôle galvanisée, système de chauffage de 1ère classe, très beau terrain vacant pouvant être bâti ou cultivée situé rue St-Pierre. $11,000.00: $4,000.00 comptant, balance $500 par année. Si on ne veut pas prendre le terrain vacant, on déduira $1,000 sur le prix.

RUE BOURDAGES

Terrain 60 x 80 de profondeur, maison en brique 30 pds de front par 40 de profondeur, deux logements, six appartements chacun, avec allonge, électricité, solage en ciment, cave de 6 pds de hauteur, bain. Prix de vente: $5,200.00. Dont $1500 comptant, la balance $300 par année pour cinq ans, et la balance avec intérêt de 6 pour cent.

RUE ST-ANTOINE, coin Ste-Marie

Terrain 45 pds front x 58 de profondeur, trois logements, une cuisine d'allonge, de 12 x 15, cette maison est en bois, solage en pierre, couverture en métal, cave de 6 pds hauteur, électricité, bain dans un logement. Prix de vente: $4,500.00, $1,500 comptant, la balance payable $400 par année avec intérêt de 6 pour cent.

VILLAGE ST-JOSEPH

Terrain de 120 pds front x 200 pds profondeur, maison en bois de 20 x 25, un *logement*, huit appartements, avec allonge de 28 x 12, très bonne couverture en bardeaux, cave, bain, électricité, une grange avec étable de 15 x 20. Prix de vente: $2,000.00. Dont $500 comptant, la balance payable $100 par année pendant cinq ans, et la balance payable avec intérêt de 6 pour cent.

TERRAIN RUE BOURDAGES

Terrain de 240 pds de front x 80 pds de profondeur. Prix de vente: $1,500.

MAISON A ST-JOSEPH, Rue Broadway

Quatre-vingt-dix pds de front par cent cinquante pieds de profondeur avec maison de vingt-quatre par vingt-quatre. Cuisine douze par douze, couverture en métal. Six grands appartements. Les batiments quarante-cinq par quinze comprenant remises renfermées avec écuries, remises à voitures quarante par quinze y attenant à cette bâtisse. Le tout valant $2000 dont $800 payables au comptant et la balance payable par paiements partiels.

RUE BOURASSA

Propriété de 60 pds de front sur 190 pds de profondeur. Maison en bois 28 x 28; 4 appartements, écurie pour 2 ou 3 chevaux. Remise à voitures, et hangar à bois. Le tout au prix de $1000.00 dont $450.00 comptant et la balance payable $100 par année avec intérêt de 6 pour cent.

RUE NOTRE-DAME

Terrain de 96 pds de front par 100 pds de profondeur. Maison de 28 pds par 30, 7 appartements avec une allonge 13 x 28. Solage en ciment; couverture en tôle galvanisée. Le prix est de $2,300 dont $700 comptant et la balance payable par paiements faciles. Peut en prendre possession immédiatement.

RUE LAFONTAINE

Maison de 45 x 35; terrain de 60 pds par 95 pds 4 logements; 2 de $9.00 et 2 de $11.00. Rapportera au 1er de mai prochain $480.00. Un logement réservé pour celui qui l'achètera. Le prix de vente est de $3,500 dont $1,000 payable comptant et la balance par paiements faciles.

A LOUER

RUE CONCORDE

Au-dessus du garage Borduas, 2 logements de 6 appartements chacun, chambre de bain, lumière électrique, gallerie devant et derrière.

RUE CONCORDE

Boutique de 40 x 50 pds. A partir du 1er mai.

RUE LAFONTAINE

Deux logements de 5 appartements pour $11 par mois.

S'ADRESSER A

EUG. BENOIT,

ST-HYACINTHE, P.Q.

Toutes les maisons mentionnées pour rapporter tant, sont louées par baux signés et peuvent être vus par les acheteurs.

Un bébé rose et joufflu comme celui-ci

Mme Kirkpatrick, de Bayside, N.B. fut si heureuse du bien que lui fit l'Emulsion Olivéine, que lorsque son bébé lui parut dépérir, elle le mit à l'

EMULSION OLIVEINE

Le Grand Rénovateur de la Santé

Comme Mme Kirkpatrick nous l'écrivit: "J'ai pris plusieurs bouteilles d'Emulsion Olivéine et j'en ai ressenti le plus grand bien. J'en fais maintenant prendre à mon bébé. Il était au début maigre et délicat; il est aujourd'hui gras et en parfait état de santé."

L'EMULSION OLIVEINE est un merveilleux rénovateur de la santé pour tous les membres de la famille—jeunes et vieux. Il refait du bon sang rouge—il améliore la digestion et l'appétit—il tonifie les nerfs—et rétablit la vitalité.

Il est agréable à prendre et l'estomac le digère facilement.

RAPPELEZ-VOUS qu'il faut insister pour que l'on vous donne de l'Emulsion Olivéine et ne pas accepter de préparations similaires dont on pourra vous dire qu'elle est presqu'aussi bonne. En vente dans les pharmacies et les magasins.

Preparée par Frasier, Thornton & Co. Limited, Cookshire, Que.

8F

E. LEMOINE,

MECANICIEN

Succ. Garage St-Hyacinthe

Réparations de toutes sortes faites avec Soin et Promptement

Spécialité: Réparages d'Automobiles et de Charrettes.

145 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE

Tel. Bell-844

Tél. Mag. 325 Tél. Rés. 593

P. RAVENELLE

Successeur Bed. Belanger

MARCHAND DE CHAUSSURES ET CUIR

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "Invictus"

135 Cascades - St-Hyacinthe, P.Q.

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie,

PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE, P.Q.

Téléphone 235 254 Cascades

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Ancienne place H. Lorange.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE des filles ayant de l'expérience dans le joignage des FELTS. S'adresser à Ayers Limited, Lachute Mills, P. Q.

ON DEMANDE. — Des ouvrières demandées. S'adresser à la manufacture A. AMYOT et Cie, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE. On a besoin de 25 bons menuisiers ou meubliers. Ouvrage permanent, bons gages, pour les hommes qualifiés. La Cie D'Orgues Canadiennes, Limitée.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général de maison. S'adresser à Dr Bédard, 190 rue Girouard, St-Hyacinthe.

—MAGNIFIQUE TERRE A VENDRE.—190 arpents dont 130 en culture et 60 en bois. Erablière, bâtisses de tout premier ordre. Eau partout. Avec ou sans roulant. Sur la rivière Richelieu à 18 arpents de l'église. S'adresser à George E. MORIN, St-Ours, P. Q. j.n.o.

A VENDRE. — Cinq actions de cent piastres dans une industrie canadienne bien établie, payant dividendes de 6 à 7 pour cent. S'adresser à A. J. Grenon, 36 Gaulin Ave., Woonsocket, R. I.

ON DEMANDE. — Un jeune homme de 16 à 18 ans, de la ville ou de la campagne, désirant apprendre le commerce de nouveautés et marchandises sèches. Pourrait se faire un bel avenir pourvu qu'il veuille se rendre utile au magasin. S'adresser au magasin AU BON MARCHE, J. W. Leduc, Prop.

ON DEMANDE plusieurs menuisiers et apprentis menuisier pour travailler sur cabinets de gramophone. S'adresser à Canadian Veneering Company Inc., Acton-Vale, Qué.

OCCASION. — Vendra, pour cause de départ, un joli bicycle, très bon état, quatres mois de service seulement. S'adresser à O. Brizard, chez MM. Bazinet et Brodeur Ltée.

ON DEMANDE. — Une jeune fille sachant la sténographie française et anglaise, et la dactylographie pour travailler dans un bureau. S'adresser à Eugène Benoit, Bâtisse Union St-Joseph.

A VENDRE. A bon marché, un auvent de 25 pieds de largeur. S'adresser à M. J. W. Leduc, magasin AU BON MARCHE St-Hyacinthe.

MAGASIN A LOUER, bâtisse Grégoire, rue Cascades, St-Hyacinthe. S'adresser à J. O. Beauregard, avocat.

A LOUER.—Un bon logis de 8 chambres, au No 95 rue Girouard. S'adresser à notre bureau.

SOUMISSION POUR CHARBON

Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 29 avril 1920, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Ontario et de Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Ontario et Québec."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 3 avril 1920

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.

LICENCIE EN COMPTABILITE

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

134 rue Durocher MONTREAL

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: $1.50 par an. Le numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée). A. J. GAUDREAU, Administrateur-Gérant.

NOS DENTIERS

sont soumis à des épreuves très sévères avant d'être livrés au public; de sorte que vous êtes assuré d'avoir satisfaction complète ici.

PLUSIEURS DENTS ENLEVEES SANS DOULEUR, en une seule minute en faisant un beau rêve.

Dr A. Bedard,

Chirurgien Dentiste

190 Girouard, Saint-Hyacinthe

Quebec Montreal & Southern

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir de lundi, le 27 octobre 1919 le train No 60 arrivera de Sorel à St-Hyacinthe à 12.15 h. p. m., et partira à 2.30 h. p. m., pour Iberville et Noyan.

Le train No 61 quittera St-Hyacinthe, pour Sorel, à 2.00 h. p. m.

Pour plus amples renseignements. s'adresser à

L. J. Bourbeau, Agent S. Hyacinthe

PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable sous tous rapport il est reconnut qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez nos trains à St-Hyacinthe ou à Montréal, veuillez communiquer avec notre agent local M. J. E. Morin pour informations ainsi que vos billets.

Bureau de Billets.

Téléphone 70 92 *Rue Mondor*

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURE DU DEPART DES TRAINS

Sujet aux changements

*9.55 a.m. x5.47 p.m. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

x7.20 a.m. x10.43 a.m. *5.22 p.m.

Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

HEURE DE L'ARRIVEE DES TRAINS

*9.55 a.m. x5.47 p.m. †6.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest.

* Tous les jours.
x Tous les jours dimanches exceptés.
X Dimanches seulement.
† Tous les jours, dimanches et samedis exceptés.
S Samedis seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à ERNEST-O. PICARD, 335, rue Laframboise, agent pour la ville, où à F.-C. BOUVETTE, chef de gare.

AVIS PUBLIC

IN RE: Succession Madame L. A. Guertin.

Lundi, le dix-neuf avril courant, à deux heures de l'après-midi, au bureau de MM. Morin et Boisseau, notaire, en la cité de St-Hyacinthe, 16 rue St-Denis, seront vendus par encan public, aux plus offrants et derniers enchérisseurs, les biens suivants dépendant de la succession de Madame L. A. Guertin, en son vivant de la cité de St-Hyacinthe:

1o—Un emplacement sis en la cité de St-Hyacinthe, de la contenance de soixante et trois pieds de front par cinquante pieds de profondeur, y connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels comme étant la partie du lot numéro trois cent vingt-huit (P-328) renfermée dans les limites ci-après: en front la rue St-François, en profondeur à la partie du même lot, appartenant à Arthur Ledoux, du côté nord-ouest la rue Cascades et du côté sud-ouest, le lot numéro trois cent vingt-neuf, appartenant à Jean-Baptiste Brousseau ou représentants, avec bâtisses en brique divisée en trois magasins, dont deux sur la dite rue St-François et l'autre sur la rue Cascades et de trois logements privés.

2o—Cinq débentures de la Cité de Montréal, au montant nominal de cinq cents piastres ($500) chacune, portant intérêt au taux de six pour cent l'an, payable semi-annuellement à compter du premier mars dernier, remboursables le premier septembre mil neuf cent vingt trois (1923) $2,500

3o—Deux bons de l'Emprunt de Guerre du Dominion du Canada, au montant de cinq cents piastres ($500) chacun, portant intérêt au taux de cinq et demi pour cent l'an, du premier mai prochain, payable semi-annuellement remboursables le premier novembre mil neuf cent trente-trois (1933). $1,000

4o—Une débenture de la Cité de Montréal, au montant nominal de cent piastres ($100) portant intérêt au taux de six pour cent l'an, payable semi-annuellement, à compter du premier mars dernier, remboursable le premier septembre mil neuf cent vingt-trois. $100

Pour les conditions, s'adresser aux notaires soussignés.

Par ordre des légataires fiduciaires.

MORIN et BOISSEAU,
Notaires.

H. Messier & Fils

EPICERIES & PROVISIONS

BOULES A MITES (Camphorine)
La livre 20cts
10 livres $1.50

JAMBON
Epaule 5 à 8 livres, la livre 30cts

ŒUFS FRAIS (Garantis)
La douzaine 55cts

Huile "BOSTON COACH"
Pour graisser les voitures, carrosses, etc, le gallon $2.00
Satisfaction garantie

FARINE D'AVOINE PEERLESS
Fait un gruau supérieur
la grosse boîte 35cts

SPECIAL
Chocolats "Maple Buds" Cowan, la livre 50cts

Nous vendons la fameuse poudre de condition "Contant" la boîte 50cts

SPECIAL
Allumettes Daisy, la boîte 13cts
3 boîtes 35cts
9 " $1.00
Ces allumettes sont très bonnes. Ces prix sont bons jusqu'au 19 courant seulement.

Poissons frais reçus toutes les semaines: Haddock, Poissons blancs, Flétan.

BEURRE CASAVANT 65cts la livre

H. MESSIER & FILS
ETABLIE EN 1874
46 RUE CASCADES TEL. BELL 178

Prenez votre temps. Pas besoin de vous presser lorsque vous employez la

Poudre à Pâte EGG-O

Egg-O Baking Powder Co., Limited, Hamilton, Canada

33

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, REMÈDES BREVETES, BANDAGES HERNIAIRES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, CHOCOLATS, ETC., ETC.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses

PRESCRIPTION DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Bureaux et Pharmacie - 197, rue Cascades, Coin Ste-Anne

Téléphone, jour: 348.
" de nuit: 311.

ST-HYACINTHE

FILLES ET GARCONS

d'expérience demander pour repriser, tricoter, lainer et d'autres ouvrages à notre manufacture de tricot.

SALAIRE ET BONUS

LENNOX KNITTING MILLS LTD

LENNOXVILLE, QUE.

Jeunes Filles

Apprenez à faire beaucoup d'argent. Venez, nous vous enseignerons à faire des cigares. Nous avons des jeunes filles gagnant jusqu'à $25.00 et $28.00 par semaine : : :

S'adresser à la

Fabrique Grothé

RUE RAYMOND, ST-HYACINTHE, P. Q.